29 octobre 2019

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

VAL-TÉTREAU

JARDINS TACHÉ

ASSOCIATION DES RÉSIDANTS

Plan de développement durable
pour Val-Tétreau

Comité d'*Urbanisme*
Association des résidants des Jardins Taché (ARJT)

@JardinsTache

Octobre 2019

Table des matières

Sommaire exécutif 1
1. Démarche 4
2. Présentation du quartier 7
3. Enjeux du quartier 13
4. Présentation et explication du *Plan de développement* 16
. 1 *Quartier-rivière* : 16
. 2 Quartier *TOD* : 18
. 3 Cité universitaire : 19
5. Axes de développement 21
6. Conclusion 35
Annexe I : Commerces et services du quartier 36
Annexe II : Définitions 38
Annexe III : Proposition visuelle de design urbain 43
Annexe VI : Satisfaction des participants 58

Sommaire exécutif

Le présent *plan de développement* a été rédigé par des membres du comité d'*Urbanisme* de l'Association des résidants des Jardins Taché (ARJT). Il est le fruit de nombreuses consultations et recherches menées depuis 2006 pour identifier les forces et les faiblesses du quartier Val-Tétreau.

Le plan propose un développement en trois axes, soit **urbain**, **économique** et **social.** Ces trois axes s'inscrivent dans un contexte d'augmentation de la population à Gatineau, du nécessaire redéploiement résidentiel qui en découle dans le respect d'un développement durable, et aussi de l'arrivée prévue d'un train léger.

Les actions proposées dans ce plan visent à répondre aux objectifs suivants :

- un redéploiement résidentiel et une diversification de l'offre commerciale sur le boulevard Taché et la rue Bégin ;
- un meilleur accès à la rivière des Outaouais par les résidants, ainsi qu'une plus grande valorisation visuelle de cet atout majeur ; et
- un déploiement d'une offre touristique et de loisir bonifiée au parc Moussette.

NOTE : Le nom de la baie Squaw est contesté par des citoyens pour son caractère dérogatoire/offensant. Des démarches ont été entreprises pour en changer le nom. Par respect pour les peuples autochtones, nous nous abstiendrons de nommer la baie autrement que par le nom générique de « Baie ».

Axe urbain

Les nombreux changements urbanistiques qu'a connus le quartier jusqu'à ce jour ont principalement visé à assurer la fluidité automobile. D'ailleurs, plusieurs projets porteurs, qui auraient pu bonifier la qualité de vie des résidants au fil des ans, ont avorté (Via Bus, fin des années 1990 ; concept de village urbain, 2004 ; amélioration de la sécurité sur Alexandre-Taché, 2009).

Dans ce plan, trois concepts de développement urbain sont mis de l'avant pour le redéploiement d'un quartier plus convivial, *durable*, et où il fait bon vivre :

1. ***Quartier-rivière*** : appropriation de la rivière par la population et valorisation de la plage urbaine
2. ***TOD*** : un aménagement urbain axé sur l'offre renouvelée de transports collectifs ;
3. **Cité universitaire** : positionnant l'UQO comme un acteur clé du quartier.

Certains moyens et pistes sont évoqués pour la réalisation de ces propositions :

- la valorisation de terrains vacants sur Taché et Lucerne pour densifier et augmenter l'offre commerciale sur ces rues principales ;

- une meilleure mise en valeur de l'entrée du Parc de la Gatineau ;
- l'ajout de percées visuelles vers la rivière des Outaouais et faciliter l'accès piétonnier à la rive.
- un meilleur arrimage urbanistique entre les boulevards Taché, Lucerne et le parc Moussette (station-rivière 1) grâce à une piétonnisation partielle ou totale du boulevard Lucerne ;
- l'ajout d'un accès piétonnier vers la rivière dans le secteur de l'UQO (station-rivière 2) ;
- le redéploiement de certaines parcelles des terrains d'Hydro-Québec pour consolider la trame urbaine du secteur est de Tétreauville ;
- prolongement de la rue Belleau vers la rive pour faciliter l'accès à la rivière, et ajout d'un quai ou belvédère pour rehausser l'expérience riveraine.

Axe économique

Une très faible proportion de l'argent dépensé en biens et services par les résidants de Val-Tétreau reste dans le quartier. Pour remédier à cette situation, le volet économique du présent plan propose une série d'actions nécessaires à la bonification de l'offre commerciale. L'atteinte de cette bonification passe par la reconnaissance de la vocation mixte du boulevard Taché et de la rue Bégin (notamment en matière de *Zonage*) et par l'ajout de commerces et de services de proximité utiles à la population locale (dont une épicerie de taille moyenne). La refonte complète du boulevard en vue d'une plus grande valorisation des transports actifs (vélo, marche), ainsi que l'ajout d'un design attrayant et l'aménagement de lieux de rencontre et d'aires de repos pourraient, quant à eux, contribuer à l'appropriation de ce boulevard par la population locale et celle de passage. La formation d'une association de commerçants et la mise en place d'un comité de développement du quartier font également partie de la solution.

Axe social et culturel

Parmi les préoccupations sociales des résidants, notons l'importance de préserver la mixité sociale des logements, et un meilleur accès aux ressources institutionnelles existantes (piscine de l'UQO, salle de spectacles du Conservatoire, gymnase de l'école, Centre communautaire Tétreau).

Aujourd'hui, il nous est impossible d'ignorer les effets sur la santé de la congestion quotidienne aux heures de pointe et des gaz à effet de serre. Nous sommes préoccupés en particulier pour les jeunes qui passent beaucoup de temps dehors et les personnes âgées plus sensibles aux polluants.

S'il fait bon vivre à Val-Tétreau aujourd'hui, force est de constater que les loisirs organisés et la culture sont absents de l'offre actuelle. Notre patrimoine historique et culturel est à peine dévoilé. Nous proposons que la population soit consultée tout au long du processus menant à l'ajout du train léger ainsi qu'à toute transformation du quartier, et la création d'associations communautaires, en

loisirs, en culture, qui soutiendront d'autres actions à incidence sociale (dont l'ajout de logements abordables).

Ce *plan de développement* ne sera possible qu'avec le leadership assumé de la Ville de Gatineau en matière d'*Urbanisme* et de *développement durable* ; une coordination soutenue entre les acteurs principaux ; ainsi qu'une mobilisation des résidants, travailleurs, commerçants et propriétaires du quartier.

1. Démarche

L'Association des résidants des Jardins Taché (ARJT) est dédiée à assurer le bien-être et à veiller aux intérêts de ses citoyens. Outre les activités sociales et communautaires, les dossiers de sécurité, de transport, de services de proximité, de *Zonage*, de consultation, et d'élections sont au cœur de ses activités. L'Association citoyenne de Val-Tétreau (ACVT) vient, depuis 2017, couvrir le reste du territoire de Val-Tétreau.

Au fil des années, de nombreuses consultations, rencontres et études ont été menées pour identifier les forces et les faiblesses du quartier. En 2006, l'ARJT a présenté à la Ville un document faisant état des problèmes de circulation et de sécurité vécus dans Val-Tétreau. Un concept de réaménagement routier préparé par la Ville en 2009, et soutenu par tous les partenaires, prévoyait entre autres la présence d'un trottoir sur les deux côtés de la rue et d'un éclairage plus constant. Ce document aura peu de suite[1]. En 2012, une enquête de la ville auprès de 15 participants du quartier de Val-Tétreau faisait état de l'absence de lieux de rencontres informelles dans le quartier, du peu d'*infrastructure*s de loisirs pour les jeunes et d'un environnement physique qui ne favorise pas les déplacements à pied ou à vélo[2].

En 2014, l'ARJT a par ailleurs conduit un sondage auprès de ses résidants. Constat : Le boulevard Alexandre-Taché est problématique. Il est périlleux de s'y déplacer à pied ou à vélo (surtout pour les enfants) ; il manque d'esthétisme ; et ne favorise pas la libre circulation entre les deux côtés de la rue.

En 2016, une session d'information et deux sessions de consultation ont eu lieu, fruit d'une collaboration entre l'ARJT, Actions Quartiers, le Service des loisirs de la Ville et le conseiller municipal, Jocelyn Blondin. Plus de 150 personnes y ont participé, regroupant résidants, commerçants, travailleurs et étudiants du quartier. Certains constats sont ressortis : la sécurité sur Taché est défaillante, tandis que les *infrastructure*s urbaines du quartier (trottoirs, traverses piétonnes, signalisation) ne servent pas adéquatement les résidants. Les citoyens ont aussi formulé certaines priorités, soit d'améliorer la sécurité routière, limiter l'embourgeoisement, attirer de nouveaux commerces et services de proximité et assurer une meilleure collaboration avec les différentes institutions en place[3].

En revanche, les résidants apprécient énormément l'environnement du quartier : le Parc de la Gatineau, la rivière des Outaouais, la proximité des centres-villes,

[1] Concepts de réaménagements routiers – Val-Tétreau, CIMA pour Ville de Gatineau, projet no G001344, avril 2009.

[2] Ville de Gatineau, *Portrait des communautés de l'Outaouais (Communauté 69)*, Val-Tétreau, Village urbain du Parc, 2012, p. 17.

[3] Compte rendu de la consultation publique « Ensemble, imaginons Val-Tétreau dans 10 ans », tenue le 11 juin 2016 à l'invitation du comité organisateur.

ses services de transports en commun, et l'accès à des pistes cyclables. Ils aspirent à préserver la qualité de vie dans leur quartier.

Au cours des 30 dernières années, la Ville de Gatineau s'est transformée, alors que les *infrastructure*s, les services et la vocation de Val-Tétreau ont stagné. Malgré sa situation géographique avantageuse, le quartier propose peu ou pas de commerces (cafés, terrasses, pubs) et de services sportifs, culturels et municipaux (bibliothèque, piscine, jeux d'eau, etc.) qui permettraient de dynamiser la vie sociale et de créer un véritable village urbain.

L'avenir semble prometteur pour les projets Zibi, le développement des Plaines Le Breton, et de la Fonderie. Une forte augmentation de la population aux abords du centre-ville en résultera. Qui plus est, des projections de l'Institut de la statistique du Québec indiquent que la région métropolitaine de recensement de Gatineau verra sa population s'accroître de 27 %, de 2011 à 2036[4]. Cet accroissement démographique exercera une pression certaine sur le redéploiement résidentiel alors que l'étalement urbain de Gatineau est déjà problématique par son ampleur et son coût. Les changements climatiques augmentent également la pression sur les centres urbains existants, ainsi l'*étalement urbain* doit être limité. Nous croyons qu'il est nécessaire, dans ce contexte, de bien préparer l'avenir de notre quartier en orientant adéquatement son développement et en réfléchissant, en amont, à son redéploiement résidentiel.

C'est pour remédier à l'absence d'un *plan de développement* pour l'avenir du quartier qu'un comité d'*Urbanisme* a été formé par l'ARJT en 2017. En octobre 2018, ce comité mandatait des étudiants de l'Université Laval en design urbain pour qu'ils imaginent à quoi pourrait ressembler Val-Tétreau dans 20, 30 ou 50 ans. Ces étudiants, bénévoles et enthousiastes, ont passé quatre jours dans Val-Tétreau, et l'ont analysé sous toutes ses coutures. Au bout du processus, ils ont proposé un projet urbanistique pour le quartier, qui s'inspire directement de notre *plan de développement*, et plus largement des principes du *développement durable*. S'*appu*yant sur la somme des réflexions rassemblées auprès des résidants et utilisateurs, le comité d'*Urbanisme* de l'ARJT vous propose ici un *plan de développement* urbain, économique et socioculturel.

Il s'agit d'une alternative réaliste, d'un plan d'avenir pour le *développement durable* de notre quartier. Un plan qui, nous l'espérons, saura mobiliser les forces vives du quartier et pourra mieux guider les choix de la Ville, dans le contexte, entre autres, du déploiement d'un train léger, et ce, pour les 50 prochaines années.

Ce projet de design urbain permet de visualiser l'évolution potentielle du quartier. L'objectif de l'ARJT est qu'il serve de base aux discussions avec les résidants. Il est appelé à être modifié et modulé en fonction des consultations qui seront menées. De fait, le comité urbanisme, avec l'aide de l'ARJT, a tenu au début 2019

[4] Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2011-2061*, 2014.

une soirée d'information pour présenter en détail le plan et répondre aux questions des citoyens et une soirée de consultation après la présentation sommaire du plan et du design urbain. Les discussions de groupe comprenaient aussi l'identification de priorités d'action pour mettre en œuvre le plan de développement. Ces rencontres sont très stimulantes pour les auteurs du rapport. Les citoyens sont en grande majorité heureux de voir que l'avenir du quartier est étudié et que des solutions et des vues d'avenir leur sont présentées pour discussion.

Après ces consultations, la priorité immédiate sera de demander à la Ville de Gatineau :

a. d'adapter le *schéma d'aménagement* en fonction du *plan de développement durable* du quartier grâce à l'appui du Service d'urbanisme et du développement durable (SUDD) de la Ville de Gatineau. Singulièrement, de faire en sorte qu'un redéploiement résidentiel et la mixité d'usages soient possibles. À cet effet, il faudra augmenter l'objectif du nombre de logements par hectare (de 40,1 à ± 60).

b. de désigner Val-Tétreau comme projet pilote pour un quartier TOD (aménagement axé sur le transport collectif) dans le cadre de la construction du train léger.

2. Présentation du quartier [5]

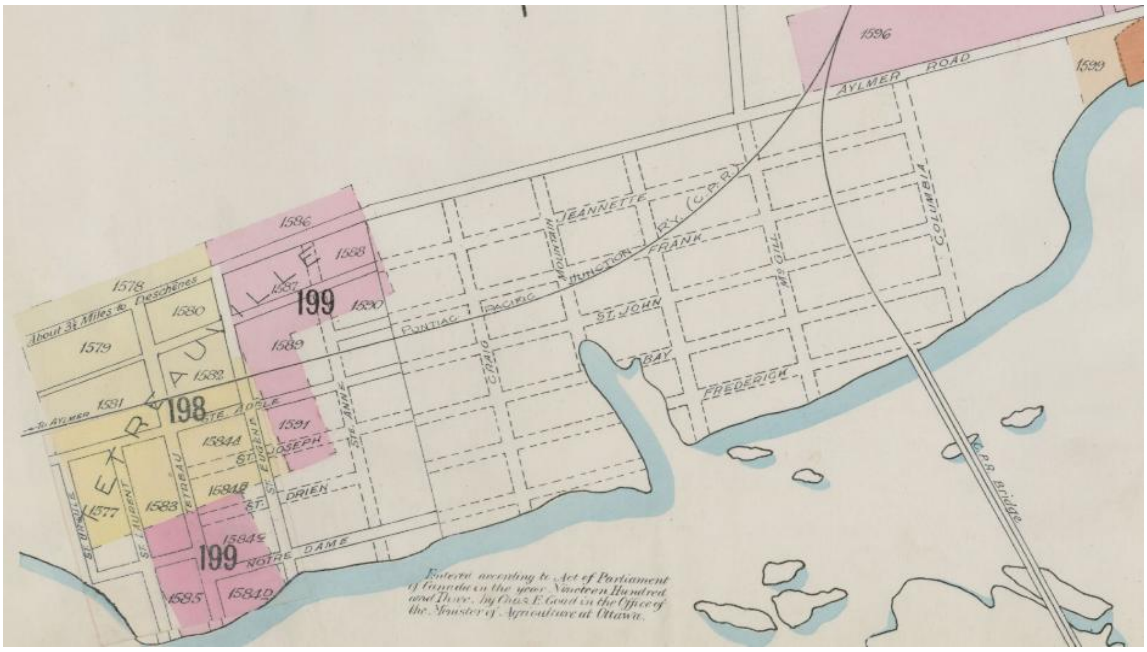

Figure 1 : Quartier de Tétreauville. Extrait d'une carte sur la Ville de Hull, 1908. BANQ.

Le quartier de Val-Tétreau se déploie des deux côtés du boulevard Alexandre-Taché, bordé au sud par la rivière des Outaouais et au nord par le Seuil du Parc de la Gatineau. Il s'étend d'est en ouest du cimetière Saint James (1820 ; site patrimonial classé), à la ferme Moore (1824). Historiquement, ce quartier s'est développé en trois secteurs :

- le secteur de Tétreauville (rebaptisé Val-Tétreau au début du 20e siècle), au sud du boulevard, dont les premières résidences, pour la plupart ouvrières, datent des années 1890-1910 et dont le développement coïncide avec l'installation du tramway Aylmer-Hull-Ottawa et la présence, plus à l'est, des bâtiments industriels de la E.B. Eddy (1875) et de la Canada Packers (1896) ;
- le secteur de l'université, au nord-est du boulevard, qui se déploie à partir des années 1930-1940, dans une première phase, et, dans une deuxième phase, dans la section des Jardins Mackenzie-King, dès 1950-1960 ;
- le secteur des Jardins Alexandre-Taché, au nord-ouest du boulevard, développé à partir de 1956.

[5] Une grande partie des informations qui se trouvent ici s'inspirent du livre de Manon Leroux, *L'Autre Outaouais : guide de découverte du patrimoine*, Pièce sur Pièce, 2012, p. 82-89. Elles ont été recoupées avec d'autres sources d'information, notamment en provenance du répertoire du Réseau du patrimoine de l'Outaouais (https://www.reseaupatrimoine.ca/), le Répertoire du patrimoine culturel québécois (http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/), et un article de la revue sociale et politique « À babord ! » (https://www.ababord.org/Le-patrimoine-industriel-du). D'autres ouvrages ont aussi été consultés : Institut d'histoire et de recherche sur l'Outaouais, *Hull-Aylmer : Quelques éléments d'histoire et d'architecture*, 1984. 115 p. ; Diane Alfred, *Le Chemin d'Aylmer : une histoire illustrée*, 1993. 256 p. ; Institut d'histoire et de recherche de l'Outaouais, Outaouais : Le Hull industriel 1900-1960, 1986. 104 p. ; Pierre-Louis Lapointe, *Hull 1800-1975*, 1975.

Plusieurs institutions et paliers de gouvernements se partagent son territoire, ce qui a contribué à freiner toute velléité de développement concerté au fil de son histoire : le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de la Commission de la capitale nationale (Parc de la Gatineau, parc Brébeuf, une partie du boulevard Lucerne), le gouvernement du Québec (transports, santé et services sociaux, éducation, sécurité publique), Hydro-Québec et la Ville de Gatineau.

En 2004, Val-Tétreau fut intégré au village urbain Du Parc (définition municipale comprenant aussi le Manoir des Trembles, ne pas confondre avec le district électoral du Manoir des Trembles-Val-Tétreau qui inclut Jean-Bosco). Le concept de village urbain visait à constituer des unités territoriales « articulées autour de réseaux sociaux florissants, structurés le long d'un système de transport adapté aux besoins des utilisateurs (…) [6]». Dans les faits, ce concept n'a pas été mis en œuvre à ce jour dans le quartier, sauf dans les documents de planification et d'organisation du territoire des services de Gatineau.

Les axes de transport

La rivière des Outaouais, principal axe de développement et de transport, cède la place entre 1896 à 1946, à trois voies ferrées situées sur l'actuel boulevard de Lucerne. Deux voies appartenaient à la Hull Electric, à l'usage du tramway. À partir de 1902, le tramway reliait Ottawa, du terminus sous l'hôtel du Château Laurier, à Aylmer, au terminus Queen's Park, en passant par le pont Alexandra et le centre-ville de Hull. La troisième voie servait au train du Canadien Pacifique, qui fit l'acquisition en 1882 du pont ferroviaire Prince-de-Galles, construit en 1880, et qui put ainsi relier le village d'Aylmer à la ville d'Ottawa. À partir de 1946, un système de transport en commun exclusivement par bus fut mis en place. Les voies ferrées furent donc abandonnées. Depuis ce temps, le boulevard a conservé son état d'antan sauf pour l'installation de dos d'âne aux abords de l'École Jean-de-Brébeuf et plus récemment près de Saint-Raymond. Aucune *requalification* n'a été amorcée. La Ville projette actuellement d'y implanter une piste cyclable et avait projeté, par le passé, d'y implanter des bus rapides (projet Via Bus). Tout récemment, un plan de sécurisation au pourtour de l'école primaire y a été appliqué (2017), sans changer de manière radicale la configuration du boulevard Lucerne.

[6] « Villages urbains de Gatineau », Wikipedia, https://fr.wikipedia.org/wiki/Villages_urbains_de_Gatineau, consulté le 25 août 2018.

Figure 2 : Autobus de la Compagnie Transport urbain de Hull, en 1966, sur le boulevard Taché, vis-vis du cimetière Saint James. Source : Peter Cox Collection (https://home.cc.umanitoba.ca/~wyatt/alltime/hull-qc.html).

Le boulevard Alexandre-Taché (1949 -…), anciennement Britannia, puis Aylmer, est un axe majeur de transport, depuis le 19e siècle, pour les voitures hippomobiles, puis les automobiles. Malgré la construction du boulevard des Allumettières, débuté à la fin des années 1970 et terminé en 2007, Taché demeure vital pour le transport des gens sur l'axe est-ouest. En 2007, on y dénombrait près de 7 500 voitures par jour et près de 500 véhicules lourds[7]. C'est à cette époque que le boulevard perdit son statut de route provinciale. Il était autrefois la route 148 et relevait du ministère des Transports du Québec. Toute demande de modification urbanistique devait être approuvée par le ministère et ne pas constituer une entrave à la circulation. À l'analyse des photos aériennes et satellites, le boulevard a connu peu de modifications urbanistiques majeures, de 1931 à 2017. Ces dernières années, les travaux qui ont été réalisés visaient surtout à assurer à la fluidité automobile. Notons, au passage, l'ajout d'une voie réservée pour autobus et le covoiturage en tout temps il y a une vingtaine d'années, et la réduction de la plage horaire de la voie réservée, entre 6 heures à 18 heures, du lundi au vendredi.

La promenade de la Gatineau, qui couvre l'axe nord-sud du quartier, date des années 1950, et permet d'avoir accès au parc du même nom. Le Seuil du Parc, soit la partie du Parc entre Taché et Gamelin, a subi de légères modifications, avec le retrait récent d'une sortie sur deux, ainsi que l'ajout de feux de circulation et d'une traverse piétonne. Aussi, en 2013, la rue Gamelin, plus au nord, a été fermée à la circulation automobile à la suite d'une décision de la CCN. Cette rue permettait auparavant un accès direct à l'Hôpital de Hull, à certaines institutions scolaires collégiales et secondaires, à certains commerces et services, ainsi qu'au quartier Wright. Le tronçon Taché-Gamelin enregistrait une circulation de 5 000 voitures par jour.

[7] Ville Gatineau, *Concepts de réaménagements routiers-Val-Tétreau*, CIMA, 2009, p. 12. C'est sans compter les 350 autobus dénombrés par jour en 2017. Source : Sylvie Turcotte.

Les institutions

Le quartier compte son lot d'institutions d'envergure uniques en Outaouais : le Conservatoire de musique de l'Outaouais (1985 ; site patrimonial classé) ; l'ancienne maison en pierre de David Moore fils (1865) qui deviendra un club de nuit, le Olmstead Inn (aux environs de 1918 à 1928), et un orphelinat (1928-1972) ; l'école élémentaire Duhaut (ouverture en 1914), rue Bégin, qui fut remplacée par le Parc-école Jean-de-Brébeuf, sur Taché (1961 ou 1962) ; le Centre hospitalier Pierre-Janet, rue Pharand, autrefois le sanatorium Saint-Laurent (1935) ; le Centre de détention de Hull (1938), rue Saint-François ; l'Église Notre-Dame-de-Lorette (1957), rue Bégin ; l'Université du Québec en Outaouais (1981), boulevard Taché, qui occupe les anciens bâtiments de diverses écoles de formation des maîtres et du Cégep de Hull.

Des institutions plus contemporaines se sont aussi installées dans le quartier : le Centre jeunesse sur Taché (années 1970) et le Centre de réadaptation en dépendance de l'Outaouais, sur Saint-François.

Les parcs et les espaces verts

Le quartier est bordé de toutes parts par des parcs et espaces verts qui possèdent une riche histoire. À l'ouest, la ferme Moore appartenait à l'origine à Philemon Wright (1824), le fondateur de la ville de Hull. Elle fut par la suite cédée à la famille Parker-Moore, en 1872, qui elle-même la céda à la CCN en 1973. On y trouvait jusqu'à récemment le Centre d'écologie et d'agriculture urbaine, qui proposait des jardins communautaires et diverses activités écologiques et culturelles. C'est beaucoup grâce à l'action de l'ARJT que les bâtiments qui s'y trouvent ont été restaurés et que fut empêchée la construction de maisons par les promoteurs immobiliers dans les années 1990.

Bordant toute la partie nord du quartier, le parc de la Gatineau a été créé en 1938 et s'étend aujourd'hui sur 179 kilomètres carrés. Les sentiers pédestres non officiels de la partie sud du parc, bordant les Jardins-Taché au nord, sont entretenus par les résidants du quartier en vertu d'une entente de partenariat.

L'actuel parc Moussette, au sud du boulevard Taché, a été constitué par la municipalité de Hull, en 1938, sur les anciennes bases du parc Luna (1928-1935). Ce parc d'attractions comptait un petit zoo, des pavillons de danse, des manèges, des kiosques de tir, ainsi que des pistes de patin à roulettes et d'automobiles. On s'y baignait et on faisait des marathons de danse.

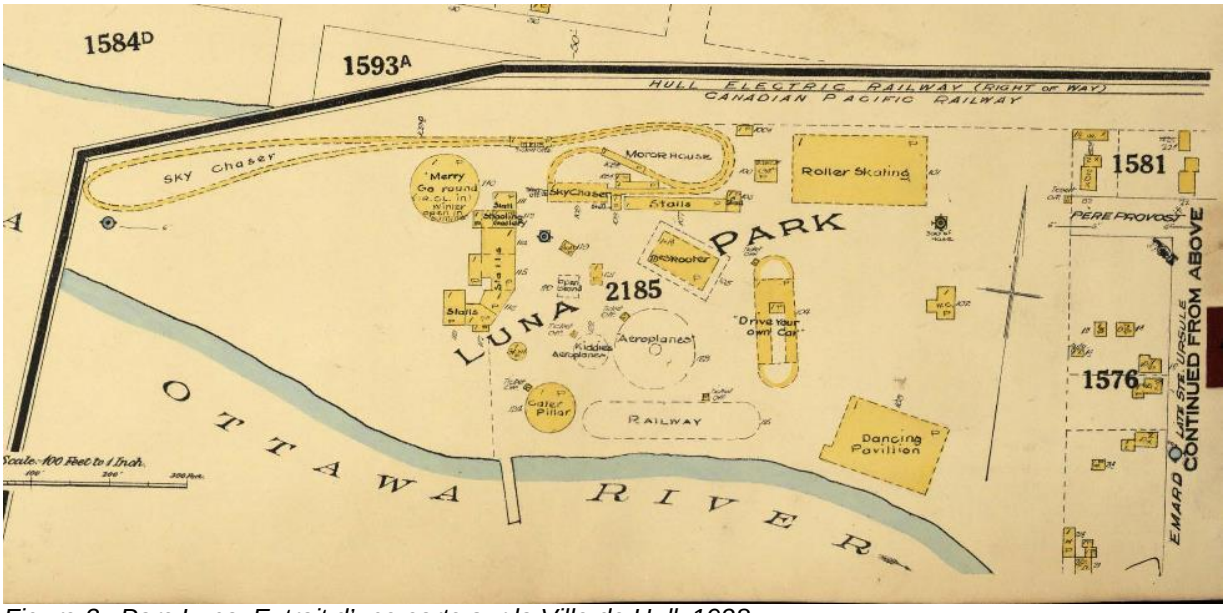

Figure 3 : Parc Luna. Extrait d'une carte sur la Ville de Hull, 1928.

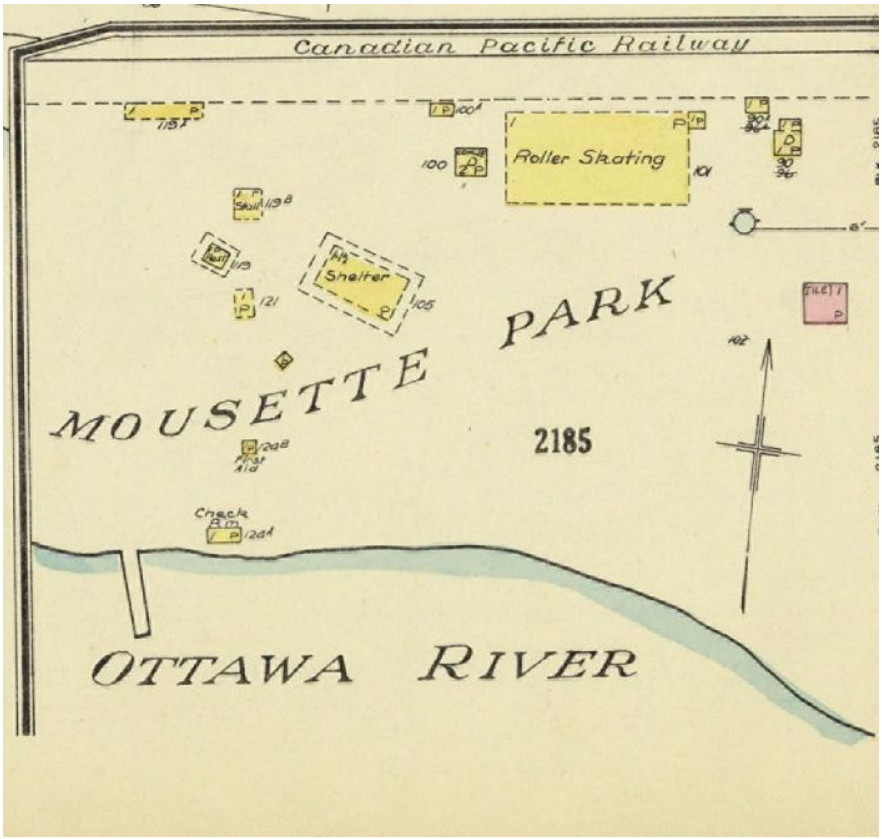

Figure 4 : Parc Moussette. Extrait d'une carte de la Ville de Hull, 1952.

La création du parc Sainte-Thérèse (années 1970), au cœur des Jardins Taché, est le fruit de l'action de l'ARJT, qui alla jusqu'en Cour suprême pour empêcher la construction de six tours d'habitation de 16 étages de la firme Dasken sur ces terrains.

On compte aussi le parc Saint-Dominique, au nord de la rue Gabriel-Lacasse. Ce parc compte une patinoire extérieure, gérée par l'ARJT. Le parc Pharand est un tout petit parc, faisant face au Centre hospitalier Pierre-Janet, comprenant essentiellement des jeux d'enfants.

Le parc Brébeuf, au sud de Tétreauville et à l'est du parc Moussette, fut créé lors du transfert du terrain à la CCN dans les années 1920. Un sentier traverse les parcs Brébeuf et Moussette et se poursuit, à l'est. Il porte le nom de Sentier des voyageurs, et sert bien les marcheurs et les cyclistes.

3. Enjeux du quartier

À Val-Tétreau, les caractéristiques physiques, économiques et sociales ont certes évoluées à travers l'histoire ; cependant, le présent semble figé.

Lorsque les citoyens s'interrogent sur les projets d'avenir pour le quartier, ils y trouvent : le projet de service d'autobus rapide sur Lucerne (Via Bus, fin des années 1990), l'idée de village urbain (2004) ou encore l'amélioration de la sécurité sur Alexandre-Taché (2009), tous des projets qui n'ont jamais été mis en œuvre.

Le *Schéma d'aménagement* et de *développement durable* (SAAD) de la Ville de Gatineau, approuvé en 2015, présente des cibles d'augmentation de *densité* pour les 23 quartiers urbains de Gatineau. Aucun changement n'est cependant prévu pour le village du Parc qui englobe Val-Tétreau et le Manoir des Trembles[8]. Pourtant, le village du Parc comptait environ 10 000 citoyens en 2011, ce qui représente 40 logements par hectare, une *densité* considérée comme faible à moyenne. En comparaison, le centre-ville observe une *densité* de 80 logements par hectare et les Hautes-Plaines 42 logements par hectare.

Comment une communauté peut-elle prospérer et vivre en conservant les mêmes objectifs de *densité* résidentielle, alors que les centres-villes voient leurs cibles augmenter ? Comment le quartier peut-il espérer prospérer, alors que sa population a décru de 2001 à 2016 ?

Évolution de la population[9]

	2001	2006	2011	2016	2051 Prospective
Val-Tétreau	3 001	3 080	2 890	2 800	???
Village du Parc			9 960	9 865	???
Gatineau	226 696	242 125	261 670	281 040	343 370 (+ 28 %)

Le quartier de Val-Tétreau est d'ailleurs très bien localisé : à proximité non seulement du centre-ville de Gatineau (3 km), mais aussi celui d'Ottawa (6 km) qui peuvent facilement être joints à pied, à vélo, par bus ou en auto.

[8] *Schéma d'aménagement* et de développement (SAAD) révisé, Règlement numéro 2050-2016, Tableau 5 : Cibles de *densité* résidentielle des villages urbains, p. 4-49.

[9] Ville de Gatineau, *Schéma d'aménagement* et de *développement durable*, Tableau 2, page 46 et Portrait des communautés de l'Outaouais, page 6 ; Profil socio-démographique Village urbain (12) du Parc et ses communautés (MdT ; V-T ; J.Bosco)

Dans un avenir rapproché, certains projets de développement urbains sont en revanche susceptibles d'avoir un impact sur notre quartier. Pour n'en citer que deux, le projet Zibi, à l'est de Val-Tétreau (potentiel : 3 500 personnes pour 1 800 logements), et celui sur les plaines Lebreton (potentiel : 4 400 logements[10]) à Ottawa, pourrait amener une nouvelle clientèle dans Val-Tétreau.

Le quartier offre près de 2 000 emplois majoritairement institutionnels : université (environ 600), conservatoire, CH Pierre-Janet (environ 450), Centre de détention, école primaire, centres sociaux et centre Jeunesse, en plus des emplois dans l'industrie des services et des commerces.

La proximité des centres-villes et les avantages qui y sont reliés sont appréciés des résidants, mais également par les promoteurs immobiliers. Ces derniers ont récemment fait l'achat de plusieurs maisons, immeubles locatifs et autres bâtiments afin de les transformer le moment venu pour accueillir une clientèle plus nombreuse, mais aussi plus fortunée. Ce phénomène de remplacement est mal perçu dans la population qui craint de devoir quitter le quartier faute de budget, ou encore voir son quartier se densifier trop rapidement[11].

La communauté de Val-Tétreau n'a plus la force qu'elle a déjà eue. Sa population stagne ou baisse lentement depuis quinze ans alors que celle de la Ville de Gatineau progresse rapidement (prévision d'une augmentation de 27 % en 25 ans pour la Ville). La construction de maisons ou de logements est presque impossible alors qu'il reste très peu de terrains vacants ou disponibles. Cela confère au quartier un bassin restreint pour augmenter sa population. Il reste très peu de groupes ou associations communautaires dans le quartier : deux associations de résidants, une antenne de la Société St-Vincent de Paul, et une présence religieuse très clairsemée. Notre communauté est inquiète. Pourquoi ? Il lui manque les moyens, tel un *plan de développement* concerté, pour canaliser les attentes des résidants du quartier.

Les *infrastructure*s du boulevard Alexandre-Taché sont inadéquates et dangereuses depuis fort longtemps, malgré l'ajout d'une voie réservée pour le transport en commun et quelques traverses et baies pour protéger les piétons. Le nombre de véhicules y circulant est très élevé (10 000 véhicules par jour, en plus de centaines d'autobus[12]).

Les commerces de Val-Tétreau, implantés sur le boulevard Alexandre-Taché depuis longtemps, n'ont pas l'espace suffisant pour offrir des places de

[10] Radio-Canada, https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/761786/devoilement-plaines-lebreton-ottawa-guy-laliberte-brigil. Site consulté le 10 septembre 2018.

[11] Comité organisateur, Compte rendu de la consultation publique « Ensemble, imaginons Val-Tétreau dans 10 ans », 2016, p. 3.

[12] Selon une étude de la Ville de Gatineau, en 2009, on comptait de 1100 à 1300 véhicules à l'heure le matin, et de 900 à 1000 voitures à l'heure le soir. Ce nombre est sans doute supérieur aujourd'hui le nombre de voitures ayant doublé au Québec en 10 ans. Ville de Gatineau, *Concepts de réaménagements routiers – Val-Tétreau*, 2009, p.13.

stationnement aux clients. Cet enjeu est accentué par l'interdiction de stationner sur le boulevard Alexandre-Taché.

La plus grande source d'insécurité sur Alexandre-Taché reste les déplacements à pied. Les trottoirs sont étroits, mal conçus pour les marcheurs (surtout avec des enfants et des poussettes) et trop près de la circulation automobile. Il n'y a pas de place pour les cyclistes ! Pourtant, nos résidants sont très intéressés par ces types de déplacements actifs, mais il est peu sécuritaire de le faire. Certains résidants trouvent même que les traverses pour piétons sont périlleuses, surtout compte tenu de la vitesse élevée des véhicules. D'ailleurs, les relevés de vitesse réalisés en novembre 2006 indiquent que la vitesse pratiquée au 85^{e} centile se situe entre 50 km/h et 66 km/h sur le boulevard Alexandre-Taché et à 55 km/h sur le boulevard Lucerne[13]. Malgré le travail et les pressions de plusieurs groupes au cours des 15 dernières années, le boulevard n'a pas connu d'améliorations importantes au fil des ans. Cette insécurité continue de diviser le quartier de Val-Tétreau en trois.

[13] Ville Gatineau, *Concepts de réaménagements routiers-Val-Tétreau*, CIMA, 2009, p. 13.

4. Présentation et explication du *Plan de développement*

Le quartier de Val-Tétreau a le potentiel de se positionner comme un milieu de vie enrichissant et une destination distinctive. Il est d'abord un lieu de résidences et un pôle d'emploi institutionnel. Nous avons vu précédemment qu'il est aussi un lieu de plein air et d'activités sportives (marche, vélo, plage), comme il est au centre de trois parcs majeurs (axe nord-sud). De plus, il est un quartier étudiant de premier plan, avec ses deux institutions d'études supérieures (Conservatoire de musique de l'Outaouais et l'Université du Québec en Outaouais). Finalement, il est un lieu de beauté, une beauté qui est encore malheureusement bien cachée.

. 1 *Quartier-rivière* :

Tout le quartier de Val-Tétreau longe la rivière des Outaouais, mais malheureusement aucune percée visuelle ne met en valeur la rivière. Avec les bons investissements et des efforts concertés, Val-Tétreau pourrait cependant offrir un lieu de villégiature intéressant. Après avoir vu la représentation visuelle de design urbain du quartier, les participants aux deux rencontres se sont montrés très intéressés par cet aménagement permettant d'apercevoir la rivière de plusieurs endroits du quartier.

Comme référence, nous pouvons nous inspirer de la Promenade Samuel-de-Champlain à Québec. Cette promenade s'étend sur 4,3 kilomètres. Elle propose un parcours qui permet un plus grand accès aux berges, propose des œuvres d'art contemporain, et une offre alimentaire renouvelée.

Figure 5 : La promenade Samuel-de-Champlain, à Québec, à la hauteur du quai des Cageux. Source : https://www.aapc-csla.ca/awards-atlas/la-promenade-samuel-de-champlain

Toronto possède également un bon nombre de plages urbaines. Le quartier des « Beaches », à Toronto, allie commerces, services de proximité, entreprises saisonnières et plage.

Figure 6 : Le quartier des Beaches, à Toronto. Source : Narcity.com.

Il est vrai que Gatineau compte déjà 3 autres plages populaires (parc du Lac-Beauchamp, Lac-Leamy, parc des Cèdres), qui ont connu des investissements considérables, tandis qu'Ottawa propose la plage Westboro, sur le côté sud de la rivière. L'ambiance des autres plages mise davantage sur le plein air, l'ambiance d'une marina que sur l'urbanité du lieu. Pour preuve, dans les sites recensés, l'offre commerciale de proximité (à moins de 5 minutes à pied), et plus particulièrement alimentaire, est peu variée ou inexistante. Le déploiement du concept de *quartier-rivière* serait l'occasion rêvée de la mise à niveau du Parc Moussette et d'une meilleure intégration avec des commerces et des services de proximité.

De la mi-juin à la fête du Travail, dates approximatives d'ouverture de la plage du parc Moussette, pourraient se déployer des terrasses, des food trucks (camions de rue) et d'autres commerces éphémères. Avec le redéploiement du boulevard Taché, l'ajout de commerces de proximité (pharmacie, supermarché, banques ou guichets automatiques, bars et restaurants avec des terrasses), et le rehaussement des activités au Parc Moussette durant l'année (dont l'ajout d'activités nautiques, d'une agora offrant des spectacles), le quartier pourrait devenir une destination urbaine de choix, autant pour les Gatinois que les Ottaviens et touristes de passage. Comme le boulevard Taché est déjà un axe particulièrement fréquenté, cette vie urbaine renouvelée pourrait attirer une nouvelle clientèle.

. 2 Quartier *TOD* :

Qu'est-ce qui pourrait transformer Val-Tétreau, bouleverser son quotidien et l'entraîner vers un avenir plus *durable* ? La plus grande opportunité est sans contredit l'arrivée du train léger Gatineau-Ottawa, dont le trajet préliminaire a été présenté par la Ville et la STO en mai 2018. Prévu depuis un an, le train léger est au cœur de la réflexion de notre groupe : aménagement de la voie ferrée, de la circulation automobile, pédestre et cycliste ainsi que deux stations de train léger stratégiquement localisées au cœur de Val-Tétreau, selon les désirs de la communauté, permettrait d'unifier le quartier, de lui donner un second souffle et véritablement améliorer sa qualité de vie. Le transport *durable* est la voie de l'avenir pour l'accès de tous les centres-villes, au Québec, en Amérique, partout dans le monde. Il est aussi une réponse pertinente aux changements climatiques qui imposent des changements de pratiques et de modes de vie, dont la fin de l'étalement urbain et la densification associée des quartiers existants. Le tramway, le train léger ou les bus électriques sont tous des modèles de sécurité pour les centres-villes, une grande partie de leurs opérations se feront en mode autonome dans le plus grand respect des règles de circulation.

Plusieurs villes, particulièrement en Amérique du Nord, ont mis en place des aires *TOD*, selon les principes qui ont été développés par Peter Calthorpe en 1993, afin de favoriser l'articulation de l'urbanisation et du transport en commun tout en améliorant la qualité de vie selon des critères axés sur l'environnement et le bien-être.

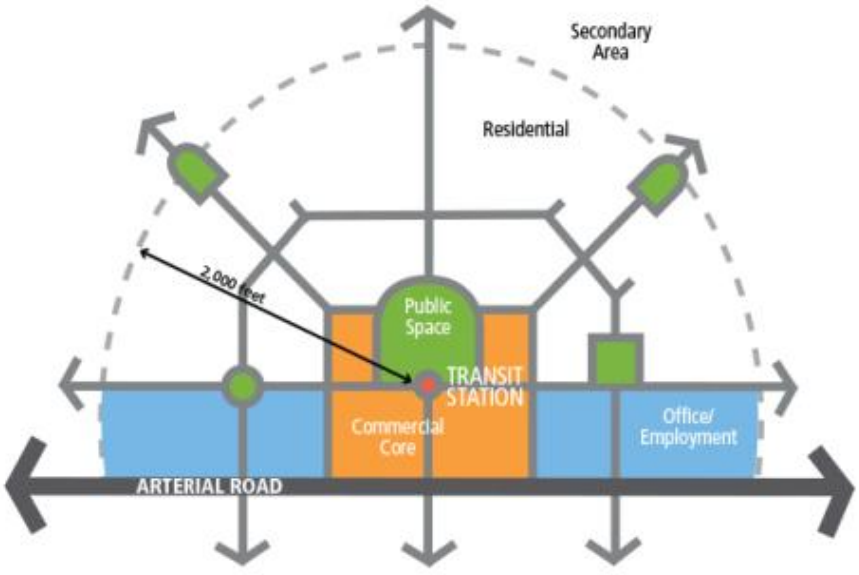

Figure 7 : Diagramme basé sur l'illustration de Peter Calthorpe sur le concept de TOD dans The Next American Metropolis, Ecology, Community, and the American Dream *(1993). Source : https://urb3.wordpress.com/mise-en-contexte/*

Composantes d'un aménagement *TOD* :

- Cœur : Station de transport collectif ;
- 1ere couronne, jusqu'à 400 mètres de la station : Densité, bâtiments de 4 à 6 étages, moins de 5 minutes pour l'accès piétonnier ;
- 2e couronne, de 600 à 800 mètres : Zone résidentielle, bâtiments de 1 à 3 étages, de 10 à 15 minutes pour l'accès piétonnier.

Les principes d'aménagement selon le *TOD* proposent un développement de quartiers autour d'une station de transport en commun structurant (métro, train léger, service d'autobus en site propre, etc.), soit un transport en commun qui génère suffisamment d'attraction pour permettre de densifier les abords des stations tout en respectant les valeurs de la population en matière de *développement durable*. En mettant l'humain au centre des décisions de développement, l'aire *TOD* réduit la congestion routière, en offrant l'accès à différents types de déplacements *durable*s. Elle favorise aussi l'optimisation du tissu urbain, soit le plein développement de chaque terrain selon une hiérarchie fondée sur la distance à la station de transport. Les terrains au cœur de l'aire *TOD*, entourant la station, sont très densément peuplés d'édifices multi logements, de commerces et de services sur un rayon de 5 minutes de marche (400 mètres, ± 1 500 pieds). La deuxième couronne est une zone résidentielle dense avec des maisons jumelées, en rangées, etc. alors que la dernière zone est à plus de 15 minutes de marche (de 600 à 800 mètres, ± 2 000 pieds) de la station. Elle est moins dense avec ses maisons unifamiliales. En regroupant les commerces et les services au centre, ainsi que l'école et les emplois, le quartier devient vite un milieu complet.

Grâce au leadership de la Ville de Gatineau, en matière d'*Urbanisme* et de *développement durable*, un ensemble résidentiel dense pourrait être envisagé dans la périphérie immédiate des stations de train léger à Val-Tétreau. Ce redéploiement résidentiel serait la bougie d'allumage pour la multiplication de commerces et de services, compris dans une aire *TOD*, tout en adoptant des principes de *développement durable*. La réduction des émissions de carbone, la construction *durable* (LEED et autres), les équipements *durable*s (eau, égouts, parcs, compostage et autres), très populaires auprès des familles, seront des conséquences directes au redéploiement du quartier selon les principes du *TOD* et permettront d'améliorer la qualité de l'environnement.

. 3 Cité universitaire :

L'UQO prévoit des projets susceptibles de transformer le quartier : la cité universitaire dans le quartier devrait prendre de l'expansion, avec le rapatriement des étudiants et du personnel du pavillon Lucien-Brault (faisant passer le nombre d'étudiants de 3 000 à 5 000) et la construction d'un nouvel édifice et de résidences. Ayant dans ses cartons un grand projet de développement, le recteur annonçait en février 2019 « être en mesure de développer un programme de grade

par année pendant dix ans »[14]. Avec un tel rythme de croissance, le recteur croit que l'UQO pourrait doubler son nombre d'étudiants en sol gatinois, pour atteindre 10 000 dans une décennie. Une excellente opportunité pour redéfinir la position de l'UQO dans le quartier.

Actuellement, l'UQO est inscrite dans le *Plan particulier d'urbanisme (PPU)* de l'île de Hull, même si le site de l'université est situé à Val-Tétreau. L'UQO doit devenir un acteur structurant pour son quartier, Val Tétreau, et être intégrée au *plan de développement* afin d'arrimer tous les objectifs et les intentions pour ainsi créer un milieu complet intégré. Les projets d'investissement prévus pour l'UQO auront une incidence déterminante sur la vie de quartier. Notre plan prévoit donc le développement d'un *PIIA* (programme d'intégration et d'implantation architecturale) pour Val-Tétreau qui permettra d'y rapatrier l'UQO pour arrimer toute la planification stratégique et le développement urbain et le transport de concert avec les citoyens du quartier, citoyens déjà incommodés par le stationnement sur rue des étudiants et du personnel de l'UQO.

[14] *Justine Mercier, Le Droit, 15 février 2019.*

5. Axes de développement

Il n'y a pas de vrais obstacles à rêver d'un quartier mieux déployé, plus convivial, plus communautaire et surtout plus *durable* ! Le présent plan vise donc à présenter les objectifs et les intentions de développement du quartier. Notre plan s'articule sur trois axes :

- le développement urbain ;
- le développement économique ;
- le développement social.

Bien que ces trois axes soient artificiellement divisés, ils sont interreliés et participent au succès futur du quartier.

Axe de développement urbain

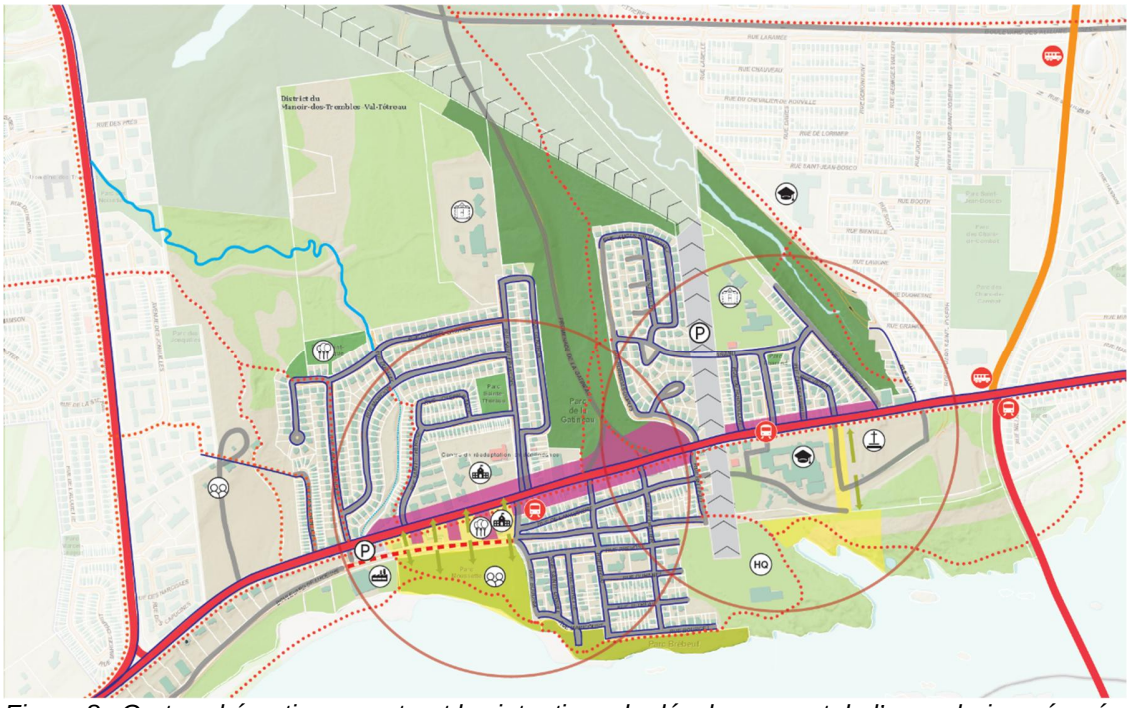

Figure 8 : Carte schématique montrant les intentions de développement de l'axe urbain, préparée par le Comité d'Urbanisme de l'ARJT (2018).

Quartier *TOD* :

Le présent plan propose l'ajout d'une zone de mixité commerces/ services/ résidences sur le boulevard Taché, que l'on voit ici représentée en rose. Les quelques rares terrains vacants à Val-Tétreau sont ceux avoisinant les boulevards Lucerne et Taché. Ils appartiennent en grande partie à la CCN. Récemment, cette dernière s'est engagée à privilégier dans son aménagement futur les règles de quartiers complets, des quartiers où tout se trouve à DIX minutes de marche : commerces, école, transport rapide, culture, loisir, emplois, etc.

La qualité de vie de Val-Tétreau est tributaire de la présence du Seuil du Parc de la Gatineau, tant pour la qualité de vie, la santé physique des usagers des sentiers et de la forêt que pour la réduction des gaz à effet de serre, qui sont abondants (congestion quotidienne sur Taché et des Allumettières). L'entrée du Parc est somme toute anonyme et les automobilistes qui y circulent sont majoritairement des usagers du boulevard des Allumettières ; la circulation y est donc importante aux heures de pointe et elle est aussi dangereuse.

Lors de la séance de consultation citoyenne du mois de mars, une proposition de design urbain avait été soumise aux citoyens, qui incluait l'ajout d'immeubles de trois étages (voir l'annexe 3 du plan). Les résidants ont majoritairement rejeté cette proposition, privilégiant la préservation du Parc. Toutefois, nous croyons que l'entrée du parc pourrait être légèrement modifiée afin que les citoyens puissent se réapproprier les lieux. À cet égard, une petite place publique et des sentiers pourraient être aménagés, ainsi que des bancs, ajoutés. Par ailleurs, le seuil du Parc pourrait être redessiné sur une bande de quelques mètres au sud en vue d'offrir un espace plus sécuritaire et convivial pour les piétons et les cyclistes, ainsi qu'une meilleure intégration avec le boulevard Taché.

La densité est un élément central pour tout aménagement urbain durable et toute communauté viable. Cette densité, aussi appelée compacité, doit être faite à l'échelle humaine et en cohérence avec l'aménagement du quartier. Par exemple, les lieux denses ou compacts sont à prioriser à des endroits spécifiques tels qu'aux abords des stations de transport collectif, comme présenté dans la définition du *TOD* ; sur les axes urbains principaux, comme Alexandre-Taché ; et en bordure des espaces vagues, comme le site à requalifier de la station d'Hydro-Québec, permettant ainsi d'augmenter le nombre de personnes bénéficiant de la vue.

Cette compacité est essentielle afin de : réduire l'étalement urbain et la dévitalisation des quartiers existants ; assurer la protection des terrains humides en périphérie des quartiers existants ; limiter les déplacements motorisés et réduire les émissions de GES ; ainsi qu'améliorer la qualité de vie et la santé des résidants tout en offrant un contexte viable pour les commerces de proximité.[15]

Toutes les aires *TOD* ne sont pas implantées en milieu vierge. Par exemple, la Communauté métropolitaine de Montréal identifie 155 sites dans son guide d'aménagement des aires *TOD* sur son territoire et la majorité est en milieu déjà bâti, situé autour de stations de métro, de trains régionaux, etc.[16].

[15] Écohabitation, *Aménagement et densité*, 2014. [https://www.ecohabitation.com/guides/2935/amenagement-et-densite/]

[16] CMM, *Guide d'aménagement pour les aires de TOD*, AECOM, 2011.

Val-Tétreau se prête parfaitement à un réaménagement en aire *TOD* : voyez sur la carte indiquant la localisation du train léger, sur le boulevard Taché (stations proposées du train au centre des cercles rouges). Avec l'ajout de percées visuelles proposées à proximité de la station ouest, cette localisation ouvrirait la vue des usagers du train sur la rivière, mais aussi favoriserait la construction d'édifices de 6 étages et moins sur le boulevard Taché, combinant les fonctions résidentielles et commerciales. Des pistes cyclables, des trottoirs larges et sécuritaires et un design permettant les rencontres au coin des rues (ajout de bancs publics, d'aires de rencontre) seront construits pour servir les piétons et cyclistes dans leurs déplacements quotidiens, au travail, à l'école, aux commerces et dans leurs loisirs. Un train léger circulant à une vitesse moyenne de 40 km/h permet aux usages de l'axe Taché de profiter des aménagements urbains et encourage la réduction de vitesse des autres véhicules. Les coûts du *transport collectif* et individuel en seront d'autant réduits pour la communauté et la Ville et respectent la vision de la Ville de Gatineau par rapport aux rues conviviales (aussi appelées complètes) favorisant un accès équitable pour tous les modes de transport.

Un train léger aménagé sur Lucerne est aussi envisageable, mais présente des avantages différents à une localisation sur le boulevard Taché. Un train sur Lucerne permettrait de dédier cet axe aux voies du train en séparant le train des voitures. Cependant, l'emplacement géographique de Lucerne au sud du quartier, comparativement à Taché situé au cœur du quartier, augmente la distance d'accès pour les piétons des maisons situées au nord du quartier. Pour cette raison, ce plan favorise l'aménagement du train léger sur le boulevard Taché.

Figure 9 Tramway de Bordeaux, Alstom, (2018) *Source : https://www.alstom.com/press-releases-news/2018/8/alstom-supply-5-extra-citadis-trams-bordeaux-metropole*

Figure 10 Tramway de Berlin, Transport Urbain, (2014) Source : http://transporturbain.canalblog.com/pages/les-tramways-de-berlin-depuis-la-reunification/34957570.html

Afin de libérer de l'espace pour les résidences, commerces et services, et préparer le redéploiement du quartier, le regroupement de certains stationnements relevant de différentes institutions pourrait être envisagé, ainsi que l'ajout de stationnements souterrains pour les nouvelles constructions ou celui de l'ajout d'espaces de stationnement sur rue. Un stationnement bien aménagé avec des

arbres à large canopée et avec des surfaces perméables est une opportunité permettant la réduction des îlots de chaleur engendrés par les stationnements vagues.[17]

Les objectifs des aires *TOD* sont d'améliorer la qualité de vie urbaine, et d'organiser des déplacements plus efficaces, de réduire les coûts des transports, d'offrir des choix au niveau résidentiel, commercial, institutionnel, bureau, etc., de répondre à une diversité de besoins en matière de logement (prix, taille, localisation), de créer de la valeur et améliorer l'environnement[18]. De plus, les deux aires *TOD* de Val-Tétreau permettront le ralentissement de l'*étalement urbain* de Gatineau en accueillant des citoyens qui recherchent des logements et un milieu de vie *durable*.

Une vision intégrée du développement du quartier *TOD* est essentielle et pour y parvenir le plan proposé par notre équipe sollicite l'*appui* de la population et de l'ensemble des interlocuteurs : propriétaires d'immeubles, de terrains, de commerces, gestionnaires et administrateurs d'institutions publiques, ainsi que les employés de ces lieux de travail, sans oublier les étudiants et clients des services et commerces du quartier. Nous avons identifié que les institutions du quartier voient leur développement décidé par des instances très loin des préoccupations des résidents du quartier ce qui rend difficile la planification intégrée. Le plan présenté dans ce document est l'amorce du reste de la discussion à venir : serez-vous pour un quartier mieux déployé, qui offrira plus de commerces et services, qui reverra son aménagement pour être plus *durable* et surtout pour permettre une vie communautaire plus riche ? À notre avis, le statu quo n'est plus souhaitable.

Quartier-rivière :

Le concept de *quartier-rivière* pourra se développer en complémentarité avec celui de l'aire *TOD*. Il s'agira d'assurer un bon arrimage entre la nécessité de centrer le déploiement du quartier autour d'un transport en commun structurant et celui de mieux mettre en valeur la rivière des Outaouais, d'en faciliter l'accès, autant visuel que physique. Le meilleur déploiement spatial du parc Moussette, la bonification de son offre culturelle et de loisirs, ainsi qu'un maillage facilité entre commerces/services sur l'axe Bégin/Taché et le parc font partie intégrante de cette approche. À cet effet, quelques pistes de développements urbains pourraient être envisagées :

- ajout de passages piétons du nord de Taché vers le sud du boulevard ;
- ajouts de percées visuelles, d'accès piétonniers facilités, du sud de Taché au Parc Moussette, de l'usine de traitement des eaux à l'École Jean-de-Brébeuf ;

[17] Écohabitation, *Mesure de luttes aux îlots de chaleur à Beloil* (2015), Source : https://www.ecohabitation.com/guides/1249/mesures-de-lutte-aux-ilots-de-chaleur-urbains-a-beloeil-une-collaboration-rafraichissante/

[18] Réf : texte du cours de l'UQAM p.3

- plage horaire plus grande du centre communautaire Tétreau et réflexion sur ses nouveaux usages ;
- *requalification* du boulevard Lucerne, avec potentiellement des commerces avec des terrasses, un accès automobile plus restreint ou absent (possibilité de piétonnisation complète du boulevard) et une plus grande valorisation des transports actifs (piétons et vélos) ;
- prolongement du parc Moussette sur Lucerne et réaménagement de son stationnement pour lui donner une dimension plus restreinte, en plus de l'ajout d'arbres, de plates-bandes plus invitantes et d'espaces pour les food trucks (station-rivière 1) ;
- meilleure intégration du sentier des Voyageurs avec l'UQO ;
- en collaboration avec la CCN et l'UQO : meilleur accès à la rivière pour les résidants du quartier de l'université par l'aménagement d'un sentier officiel qui mène à la station-rivière 2 ;
- redéploiement de parcelles des terrains d'Hydro-Québec pour consolider la trame urbaine du secteur est de Tétreauville ;
- prolongement de la rue Belleau et ajout d'un quai ou belvédère pour un accès facilité à la rivière.

À la lumière du présent texte, un constat s'impose : la stratégie de développement urbain doit être menée par la Ville. Utilisant tous ses outils réglementaires, des incitatifs financiers et fiscaux, offrant son expertise et son soutien pour mettre en valeur nos terrains, nos résidences, nos commerces, nos parcs, la rivière, l'école, l'UQO et le Conservatoire, etc. selon les principes du nouvel *Urbanisme* et de concert avec les partenaires provinciaux et locaux.

Les participants aux soirées d'information et de consultation tenues début 2019 ont fortement apprécié la possibilité d'entendre les détails du plan de développement durable pour le quartier. Ils ont exprimé leur volonté d'être informé et de participer aux décisions à venir pour leur quartier. Ils se sont aussi fortement dit en faveur d'une amélioration importante des infrastructures du boulevard Taché. Ceci va de soi avec l'arrivée du train léger : les trottoirs seront plus larges, des pistes cyclables seront intégrées, et du mobilier urbain rendra le boulevard agréable et sécuritaire.

L'environnement et sa protection sont au cœur des préoccupations des citoyens aujourd'hui ; changements climatiques et inondations obligent. Ce plan de développement durable nomme fréquemment sa préoccupation d'environnement, mais elle est rarement décrite. Nous pourrions imaginer que les citoyens de Val-Tétreau soient les instigateurs de plusieurs initiatives afin de végétaliser le quartier, de récupérer l'eau de pluie, de faire un jardin, de garder des poules, d'économiser l'énergie, d'utiliser le transport en commun, etc. Beaucoup d'initiatives individuelles pourraient être coordonnées dans le quartier, profitant du centre communautaire pour proposer des formations et des conseils, évaluant les progrès et suggérant de nouveaux secteurs d'intervention pour une communauté durable.

Axe de développement économique

Comme nous l'avons vu, le quartier Val-Tétreau constitue un pôle majeur d'emploi ; aujourd'hui près de 2 000 et, dans 10 ans, peut-être 4 000 avec la croissance de l'UQO seulement. Pourtant, à l'analyse, l'offre commerciale est déficiente. Déjà en 2007, une étude de la Ville de Gatineau sur le commerce au détail du village du Parc posait le diagnostic de l'aspect limité de la structure commerciale du quartier et mettait de l'avant quelques nécessaires orientations :

- reconnaissance de la vocation mixte du boulevard Alexandre-Taché. Encore aujourd'hui, plusieurs sections du boulevard ne sont pas desservies par des commerces (secteur de l'université, côté nord du boulevard vis-à-vis de l'entrée du Parc de la Gatineau, zone de la coopérative d'habitation), à cause d'un *Zonage* qui leur est peu favorable. Le même constat s'impose pour la rue Bégin ;
- nécessité d'identifier les intersections les plus stratégiques pour la desserte des biens et services courants (micronoyaux commerciaux) ;
- pertinence de l'installation d'une épicerie de taille moyenne[19].

Par ailleurs, les résidants du quartier y dépensent peu leur argent. On peut estimer à 30 000 $ annuellement les dépenses en services et biens par ménage habitant Val-Tétreau. Or, il y a fort à parier qu'une infime partie de cet argent reste dans le quartier, et que, par conséquent, les fuites commerciales seraient de l'ordre de 40 millions $ par an[20]. Une grande partie de cet argent est sans doute dépensé dans les mégacentres du Plateau, des Grives, dans l'axe Saint-Joseph et, plus loin, à Aylmer.

Selon le Centre d'écologie urbaine de Montréal[21], cinq facteurs déterminent la vitalité d'une artère commerciale : sa localisation stratégique, sa diversité commerciale, son accessibilité, le plaisir et la convivialité qu'elle génère, la volonté et le dynamisme de ses acteurs politiques et économiques. Nous proposons ici d'évaluer la condition actuelle du boulevard Taché selon ces critères et de proposer quelques pistes de développement. Beaucoup des éléments ici évoqués sont aussi applicables à la rue Bégin, qui constitue l'autre axe commercial du quartier.

---

[19] Ville de Gatineau, *Étude sur le commerce de détail – Partie 2 Stratégie de développement de la fonction commerciale Rapport d'étape 2*, 25 septembre 2007,
pages 67-68.

[20] Le quartier Val-Tétreau comptait 1 395 ménages en 2011. Ceux-ci font des dépenses commerciales et de services de 30 000 $, soit un total de 42 millions par an. 98 % de 42 millions= 40 millions. Voir Ville de Gatineau, *Étude sur le commerce de détail – Partie 2 Stratégie de développement de la fonction commerciale,* Rapport d'étape 2, 25 septembre 2007, pages 67-68 ; Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*, CANSIM, tableau 203-0021, février 2017 ; Ville de Gatineau, *Profil démographique et socioéconomique*, Recensement de 2011, Village urbain (12) du Parc et de ses communautés, volume 5, cahier 9, Portrait de Gatineau, 2012.

[21] Centre d'écologie urbaine de Montréal, *La composition commerciale* idéale, Fiche-conseil no 12.

A. Redéploiement stratégique :

La zone commerciale doit être située à proximité des secteurs densément peuplés et des lieux de fréquentation (université, centre du quartier, transport structurant, pôle culturel, attrait touristique, pôles d'emploi, etc.). Cette zone peut ainsi bénéficier de l'achalandage piétonnier et cycliste environnant, qui statistiquement achètent plus que les automobilistes.

Constats :

Val-Tétreau n'est pas assez densément peuplé aujourd'hui pour soutenir une offre commerciale locale adéquate. Pourtant, il est un lieu de fréquentation majeure avec ses cinq institutions (Conservatoire, Pierre-Janet, UQO, Centre jeunesse, prison). De surcroît, Alexandre-Taché est un boulevard de transit important, donc une forte attractivité potentielle.

Mesures proposées :

- redéploiement résidentiel du quartier autour de Taché et des stations futures du train léger. Prévoir au maximum des bâtiments de 6 étages ;
- favoriser l'ajout d'immeubles comprenant des commerces au rez-de-chaussée et des condos/logements locatifs aux étages supérieurs ;
- ajouts d'espaces de stationnement souterrain lorsque possible, ou encore derrière les immeubles ou sur rue à certaines heures ;
- positionnement de Val-Tétreau comme *quartier-rivière* avec le déploiement d'une offre culturelle et récréotouristique accrue au parc Moussette ;
- meilleur arrimage entre le boulevard Alexandre-Taché et les parcs avoisinants (Moussette, Brébeuf).

B. Diversité commerciale :

Le quartier doit avoir une composition commerciale diversifiée et équilibrée entre, d'une part, les commerces et les services et, d'autre part, les établissements visant les achats de types courants, semi-courants, réfléchis ou de restauration et de divertissement.

Constats :

Voici un aperçu de la composition des commerces et des services du quartier (voir annexe I pour une liste complète), tous situés sur les axes Taché/Bégin (état de situation, été 2018, et constats dans la colonne de droite) :

Typologie	Nb de places d'affaires	Diversité commerciale relative (%)	Diversité commerciale « idéale » par typologie	Constats
Courant	**5**	**14,3 %**	**Entre 10 et 15 %**	
Commerces	5	100 %	66 %	Manque pharmacie et un supermarché appartenant à une bannière de taille moyenne, boulangerie
Services	0	0 %	34 %	Manque banques, services financiers, optométristes, médecins, dentistes, diététistes, notaires, avocats, comptables, etc.
Semi-courant	**10**	**28,6 %**	**Entre 29 et 34 %**	
Commerces	1	10 %	65 %	Manque quincaillerie, autres boutiques de vêtements, librairies, papeterie, fleuristes, etc.
Services	9	90 %	35 %	Surreprésentation des salons de coiffure et d'esthétique. Peut s'expliquer par le faible nombre de commerces.
Réfléchi	**10**	**28,6 %**	**Entre 33 et 42 %**	
Commerces	3	30 %	35 %	Absence de galerie d'art, de boutique de décoration, de bijouteries, de magasins de meuble ou de matériel électronique/informatique
Services	7	70 %	65 %	Absence d'agence de voyages.
Restauration et divertissement	**10**	**28,6 %**	**Entre 16 et 21 %**	Surreprésentation des lieux d'hébergement et de restauration. Absence de micro-brasseries et de restaurants avec terrasses. Pourrait s'expliquer par le trop faible nombre de commerces.
Total	**35**	**100 %**	**100 %**	

En somme, pour les sept classes d'offre d'achats, Val-Tétreau en compte cinq avec une offre faible : absence pour des achats réfléchis - commerces et services ; insuffisance pour les achats courants - biens et services, et insuffisance pour les achats semi-courant - commerces. Un bilan très médiocre pour l'achat chez nous et en conséquence, l'utilisation obligatoire de l'auto pour faire presque tous ses achats.

Mesures proposées :

- création d'une identité forte pour le boulevard Alexandre-Taché et ajout des commerces de proximité (pharmacie, banque, supermarchés d'envergure, etc.) manquants par l'approche de locataires et de propriétaires potentiels ;
- canaliser cette nouvelle offre commerciale selon la composition suivante : de 10 à 15 % de commerces et services courants (épicerie, pharmacie, bureau de poste, banque), de 29 à 34 % de commerces et services semi-courants (quincaillerie, vêtements, tissus, coiffure, cordonnier, fleuriste), de 33 à 42 % de commerces et services réfléchis (animalerie, bijoux, accessoires automobiles, professionnels, matériel informatique et électronique) et de 16 à 21 % de commerces en restauration et divertissement (bistro, salle de spectacles, hôtel)[22] ;
- favoriser la présence, saisonnière, de terrasses éphémères et de food trucks en bordure du Parc Moussette ;
- privilégier certains types de commerce dans certaines zones (la Ville pourrait adopter la réglementation et le *Zonage*).

Les participants à la consultation de mars 2019 priorisent la densification commerciale et résidentielle, sur Alexandre-Taché, la rue Bégin, aux abords de l'UQO et de l'École Jean-de-Brébeuf, permettant à terme de générer un développement économique au quartier. Cependant ils recommandent que les changements vers la mixité des bâtiments et des usages doivent se faire graduellement, par exemple quand des terrains ou bâtisses se libèrent.

C. Accessibilité :

Le quartier doit être aménagé de manière à privilégier l'accès par les modes de transport actifs et collectifs (larges trottoirs, apaisement de la circulation, voies cyclables et supports à vélos, desserte efficace en transport en commun sur la rue ou à proximité, abribus, accessibilité universelle).

Constat :

Val-Tétreau bénéficie d'une large desserte en transport en commun. L'arrivée du train léger pourrait marquer une intensification du transport en commun. Pour les

[22] Rues principales, « La composition commerciale idéale », fiche no 12.

infrastructures tels trottoirs, abribus, accessibilité universelle, etc., il reste des améliorations à apporter.

Mesure proposée :

· refonte complète du boulevard Alexandre-Taché en vue d'une plus grande valorisation des transports actifs (vélo, marche) et un apaisement de la circulation. Par exemple, les trottoirs devant les commerces et bâtiments mixtes pourraient avoir une plus grande largeur, comme cela est proposé à Brossard dans les *TOD* Panama et Quartier[23]. Minimalement, il faudrait que le trottoir du côté sud du boulevard, du dépanneur Quickie à l'École Jean-de-Brébeuf, soit complété.

D. Plaisir et convivialité :

Le quartier de Val-Tétreau possède une ambiance attrayante grâce au design (aires de repos, bancs, arbres, aménagement paysager, éclairage, mise en valeur de l'architecture, qualité des façades et des enseignes, art public, etc.) et à l'animation tout au long de l'année (activités ponctuelles, programmation d'événements, etc.).

Constat :

De nombreux bâtiments sur Alexandre-Taché sont en mauvais état et mal entretenus. Le cadre urbain (lampadaires, trottoirs, bancs publics) est de piètre qualité. Il y a absence de places publiques, peu d'arbres et les traverses piétonnes sont rares. Ce boulevard est essentiellement conçu pour assurer la fluidité automobile. L'environnement du quartier est dégradé par la congestion quotidienne sur Taché ; un aléa pour nos enfants qui passent plusieurs heures par jour dehors ou à proximité du boulevard.

Mesures proposées[24] :

- aménager des lieux de rencontre et des aires de repos (dont places publiques) ;
- enfouir les fils électriques ;

---

[23] SEED, *Guide d'aménagement et d'accompagnement des promoteurs et développeurs pour les aires TOD Panama et Quartier*, 72 pages.

[24] Certains exemples de réaménagement/redéploiement d'axes commerciaux similaires pourraient inspirer celui de l'axe Taché :

- boulevard Monk, avenue Van Horne et rue Masson (Montréal) ;
- rue Principale (Gatineau - Aylmer) ;
- rue Saint-Joseph (Québec) ;
- avenue Bourgogne (Chambly) ;
- rue King Est (Sherbrooke) (http://www.rues-principales.co) ;
- revitalisation du centre-ville de Drummondville ;
- revitalisation de la rue Saint-Charles (Longueuil).

- ajouter de bancs publics, de lampadaires uniformes et distinctifs, d'arbres et de fleurs ;
- ajouter de nouvelles traverses piétonnes ;
- mise en place d'un programme de subvention pour embellir le cadre bâti existant du boulevard ;
- soutien, par la Ville, aux promoteurs investissant dans des édifices denses et *durable*s ;
- aider les entrepreneurs et les commerçants pour qu'ils s'établissent bien dans le quartier (développement et marketing) ;
- favoriser la mise en valeur des immeubles et des lieux patrimoniaux ;
- mise en place d'un cadre volontaire ou contraignant fixant les caractéristiques recherchées dans les façades et les enseignes ;
- mise en place d'un comité d'animation sociale de Taché qui organisera des activités ponctuelles et des événements pour favoriser l'attachement des citoyens vis-à-vis de ce boulevard, son appropriation comme espace public.

Les citoyens, en session d'information et de consultation, ont réitéré leur lassitude de vivre auprès d'un axe de transport majeur qui n'est pas sécuritaire. Les nombreuses démarches effectuées au cours des ans n'ont pas permis de régler la situation :

- rapport de consultants de la Ville, unanimement approuvé par toutes les parties prenantes en 2009 ;
- sondage auprès des résidents en 2014 : sécurité et laideur d'Alexandre-Taché sont au premier rang des améliorations réclamées ;
- consultation de 2016, la priorité des citoyens est d'améliorer la sécurité sur Taché.

Devant cet état de fait – blocage interminable à obtenir une artère sécuritaire – le comité d'urbanisme a préparé ce *plan de développement durable* qui prend largement avantage de l'arrivée du train léger et de l'entière réfection des infrastructures du boulevard. Toutes seront mises à niveau : trottoirs larges et pistes cyclables protégées des voitures ; voies centrales réservées au train léger ; réduction de voies pour les automobiles et espaces de stationnement sur rue près des commerces.

L'expérience de l'Europe, de l'Asie, des grandes villes du monde (comme Bordeaux et Berlin) montre qu'adopter le tramway, le train léger ou le métro permet de transporter efficacement et de façon sécuritaire les citoyens. On les voit circuler entre les piétons parce que ces trains respectent les limites de vitesse, ils sont électriques et donc propres, ils sont fiables et agréables pour les usagers. Les citoyens présents aux rencontres du Comité d'urbanisme apprécient l'arrivée du train et sa capacité d'offrir une vie commerciale plus importante et conviviale au quartier. Ils demandent que le caractère calme de Val-Tétreau soit préservé. Certaines craintes sont exprimées par rapport au chaos de la construction à venir et des expropriations prévues. C'est pourquoi l'implication des citoyens avec les promoteurs du projet est essentielle.

E. Volonté et dynamisme des acteurs politiques et économiques :

Pour une cohésion du développement et des efforts déployés, les acteurs politiques et économiques du quartier doivent participer activement vers un même plan. Cependant, le quartier de Val-Tétreau n'est soumis à aucun plan particulier. Par ailleurs, l'UQO est inscrit dans le *PPU* de l'Île de Hull ce qui ne favorise pas la cohérence du développement de notre quartier.

Constat :

Bien que certaines actions à court terme aient embelli et sécurisé notre quartier, celui-ci ne possède aucun plan particulier d'*Urbanisme*. Les interventions récentes de la Ville révèlent certaines incohérences. Le nouveau *schéma d'aménagement* de la Ville de Gatineau ne prévoit pas changer la donne. Il n'y a aucun objectif de redéploiement résidentiel pour le quartier. Les investissements prévus sont faibles.

Mesures proposées :

- adoption et mise en place d'un *TOD* intégrant les aspects « accessibilité », « plaisir » et « convivialité », ainsi que des mesures pour préserver les terrains de la spéculation immobilière[25] ;
- favoriser la formation d'une association des commerçants/services du quartier, qui pourra représenter les intérêts de ce groupe auprès de la Ville de Gatineau et d'autres intervenants ;
- mise en place d'un comité de développement du quartier comprenant des commerçants (Association des commerçants locale, Chambre de commerce de Gatineau), le conseiller municipal, des représentants des institutions (CCN, UQO, Conservatoire), des fonctionnaires, des citoyens et des organismes communautaires. Précision : en vertu du modèle *TOD*, la Ville de Gatineau est le maître d'œuvre, tandis que les autres intervenants sont des partenaires ;
- promotion par la Ville et des associations communautaires de l'achat local ;
- création d'un *PIIA* pour le village urbain du Parc ;
- création d'un site Internet mobilisateur sur le modèle de celui de Sherbrooke (http://www.rues-principales.co).

[25] L'outil d'évaluation de projets de développement de la Ville de Brossard est particulièrement inspirant à cet égard. Elle a notamment adopté un système de pointage afin d'encadrer l'élaboration de projets de développement au sein des aires *TOD*. Des seuils à atteindre ont été établis afin de garantir un équilibre entre fonctions résidentielles et économiques. CMM, *Rapport d'activités des projets novateurs TOD 2015-2016*, septembre 2017, p. 24.

Axe de développement social et culturel

Pour assurer un développement réussi, nous souhaitons l'implication de la population tout au long de la planification du quartier *TOD* et de toutes autres transformations majeures. Nous proposons aussi la création d'associations communautaires (en loisirs, culture, arts, logement, santé et autres) qui soutiendront d'autres actions à incidence sociale.

La consultation de l'ARJT de juin 2016 avait permis d'identifier les priorités suivantes en termes de développement social :

- la mixité des logements, dont la construction de résidences pour personnes âgées et de logements abordables ;
- la sécurisation des rues, qui permettra un resserrement de la communauté par le voisinage facilité, les commerces et services plus appropriés, les loisirs plus nombreux ;
- l'importance du partage de l'information entre commerçants, entreprises et citoyens pour un vivre-ensemble facilité ;
- l'obtention d'un transport public gratuit ou subventionné pour les personnes à faible revenu ou encore l'introduction de moyens alternatifs de transport, dont le covoiturage entre voisins ou entre travailleurs ;
- une vie de quartier plus riche avec un meilleur partage des ressources institutionnelles existantes (piscine de l'UQO, salle de spectacles du Conservatoire, gymnase de l'école, Centre communautaire Tétreau).

Les effets délétères de la congestion routière sur la santé s'additionnent à l'insécurité des résidents. En ces temps de réflexion sur les changements climatiques, la santé des résidants est au cœur de la redéfinition durable du quartier, que ce soit par le verdissement ou la réduction des îlots de chaleur, la réduction du nombre de véhicules par logement, l'économie des ressources, etc.

Val-Tétreau a, bien étrangement, un taux de mortalité plus faible que la moyenne. Serait-ce parce qu'aucune résidence spécialisée pour accueillir les personnes âgées n'est située dans notre quartier ? La mixité sociale comprend des ménages de toute taille, de tout âge, de toute origine, de tout revenu. Ceci est l'essence de notre quartier et nous voulons la préserver.

L'aspect culturel de notre quartier est peu développé. Il existe pourtant des opportunités, notamment avec le Conservatoire, pour faire entendre ses étudiants, pour offrir des rencontres avec les professeurs et pour former des classes d'aînés et autres. Il y a aussi le Centre communautaire Tétreau, qui pourrait accueillir des soirées culturelles, des vernissages, des activités sociales mixtes et ultimement développer un sentiment d'appartenance au quartier. Lors de la séance d'information de février 2019, un intervenant a fait mention des éléments marquants de l'histoire et du patrimoine de notre quartier et les aspects du paysage que nous n'avons pas inclus dans le présent plan de développement. Il nous a demandé « d'intégrer (…) l'aspect historique du quartier, et tout

particulièrement le trésor historique du deuxième portage », situé dans Val-Tétreau. Il s'agit d'un site historique national classé depuis les années 1950. Emprunté par tous les explorateurs depuis le début du 17e siècle, notamment par Champlain et Étienne Brûlé, c'est le seul de trois portages qui subsiste encore sur le territoire de Gatineau. C'est dire que les aspects culturels et historiques sont appelés à être bonifiés.

Le partage des ressources, c'est l'UQO qui offre des cours aux aînés, qui offre des salles de rencontres ou de travail à moindre coût. C'est aussi le Conservatoire qui ouvre ses portes et son grand parc au public, et le centre communautaire qui devient lieu de partage, de formation, de culture, de loisirs et autres, etc. La participation citoyenne ne se limite pas à la consultation et aux nombreuses rencontres que le développement d'un quartier TOD pourrait demander, elle consiste aussi, comme l'indique une citoyenne, à partager les connaissances et les ressources pour faire un quartier qui dialogue et apprend à prendre sa place dans la définition de son avenir.

6. Conclusion

Nous n'avons pas la prétention de pouvoir mettre en œuvre toutes les propositions ambitieuses de ce plan nous-mêmes.

Nous avons, dans un premier temps, consulté les résidants et d'autres intervenants du quartier. Un rapport synthèse sera remis à l'ARJT pour rendre compte des propositions et possibilités d'avenir, rendre compte des priorités, commentaires, questions et suggestions des citoyens. Une fois complété, ce *plan de développement* sera déposé à la Ville de Gatineau et servira de base afin de proposer des changements et améliorations au quartier.

Voici la mise en garde du groupe de recherche URBA*TOD* de l'UQAM :

> Pour passer d'une idée prometteuse à l'action, les projets de *TOD* ont besoin d'une assistance technique, d'une aide en recherche pour établir les objectifs, les critères, les indicateurs, les outils d'intervention, l'accès au capital, la définition de ces nouveaux produits et leur environnement (…) le *TOD* est un puissant outil d'aide à la construction de collectivités urbaines *durable*s, dynamiques, viables, prospères, novatrices, intégratives. Il conduit à envisager des partenariats nouveaux entre les décideurs municipaux et gouvernementaux, les planificateurs en transport et *infrastructure*s et leurs industries, les développeurs et les spécialistes conseillers, autant pour financer les projets que pour en assurer l'émergence et la réalisation, avec des solutions parfois peu coûteuses[26].

Les citoyens de Val-Tétreau sont fiers de leur quartier. Ils veulent le garder sain et en meilleure santé en y greffant les ingrédients manquants, en enlevant les irritants et surtout en construisant un quartier qui fera l'envie de tous pour longtemps !

[26] Texte d'un cours de l'UQAM en *Urbanisme*, Transit Oriented Development.

Annexe I : Commerces et services du quartier

Commerces	Typologies
Quickie Taché (dépanneur)	Courant – commerce
Pizza café taché	Restauration
Restaurant La Pie	Restauration et divertissement
Marché Tropical Soko	Courant – commerce
Motel Châteauguay	Restauration et divertissement
Service Magic auto (Mécanicien)	Réfléchi – service
Centre jeunesse	Établissement public
École Jean-de-Brébeuf	Établissement public
Conservatoire de musique	Établissement public
Fondation Jellinek	Établissement public
Prison	Établissement public
Câblage Paquette Sécurité (Magasin de matériel de surveillance)	Réfléchi – commerce
Dairy Queen (Marchand de glaces)	Restauration et divertissement
Café Cinq sens	Restauration et divertissement
Duguay Sports (Magasin d'articles de sports)	Réfléchi – (commerce)
Institut de beauté oriental	Semi-courant (service)
Boutique La Femme d'À Côté	Semi-courant (commerce)
Maison d'enfants Montessori	Établissement public
L'assiette de dessert	Courant (commerce)
Ongles Orchidées	Semi-courant (service)
Coiffure le Verseau	Semi-courant (service)
Station-service Esso	Courant (commerce)
Restaurant Subway	Restauration et divertissement
Moteurs des promenades (mécanicien)	Réfléchi (service)
Studio L'Éclipse (salon de coiffure)	Semi-courant (service)
Amiral (restaurant)	Restauration et divertissement
Motel du parc et taverne	Semi-courant (service)
Hôpital vétérinaire Taché	Semi-courant (service)
Palais du Vietnam	Restauration et divertissement
Coco Auto service (mécanicien)	Réfléchi (service)
UQO (dont Moka Loka et Centre sportif)	Établissement public
Clinique dentaire David Côté	Réfléchi (service)
Chez Edgar	Restauration et divertissement
Le Marché	Courant – commerce
Église de Notre-Dame-de-Lorette	Services publics
Prison de Hull	Services publics
Salon de couture chez Mme Michell	Semi-courant (service)
Physio Outaouais	Semi-courant (service)
BCI Immigration consulting	Réfléchi (service)
Cyclotek	Réfléchi (service)

Look pour chien	Réfléchi (service)
Autocrédit	Réfléchi (bien)
La Ferme Moore/restaurant/jardin communautaire/vente	Restauration et divertissement
Coiffure le Verseau	Semi-courant (service)

Annexe II : Définitions

Développement durable	« Le *développement durable* est le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (Bruntland, 1987). Les trois axes du *développement durable* sont : le développement économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement.
Densification/ Densité	La *densité* brute se rapporte au nombre de logements sur une superficie donnée, peu importe la forme et l'agencement des bâtiments et des espaces publics ou privés. La compacité, quant à elle, réfère au rapport entre les surfaces bâties et non bâties. Il s'agit d'une manière d'occuper le territoire, de façon à créer des liens (physiques et sociaux) en limitant les vides et les discontinuités.
Dévitalisé (quartier)	Quartier qui a perdu sa vitalité, son énergie. Ce sont souvent d'anciens quartiers centraux des municipalités, bien situés et dotés en *infrastructure*s, mais qui ont été délaissés au fil des ans (par les résidents, les commerces, les emplois).
Étalement urbain	L'*étalement urbain* est un phénomène marqué par un éparpillement des activités et une suburbanisation résidentielle aux différentes échelles du territoire Les caractéristiques principales en sont : · la consommation abusive du sol ; · les *densité*s faibles en moyenne, en comparaison avec les centres plus anciens ; · la dépendance de l'automobile ; · la séparation des usages en aires distinctes et isolées les unes des autres ; · les immeubles commerciaux sur un seul niveau, répétitifs, entourés d'hectares de stationnements.
Expropriation	Procédure administrative et judiciaire autorisant l'administration à déposséder un particulier de son bien pour l'incorporer au patrimoine d'une personne publique pour des raisons d'utilité publique : *Expropriation* pour cause d'utilité publique.

Gentrification/ Embourgeoise-ment	La *gentrification* (anglicisme créé à partir de *gentry*, « petite noblesse »), ou *embourgeoisement* urbain, est un phénomène urbain par lequel des arrivants plus aisés s'approprient un espace initialement occupé par des habitants ou usagers moins favorisés, transformant ainsi le profil économique et social du quartier au profit exclusif d'une couche sociale supérieure
Infrastructure urbaine	Les municipalités du Québec fournissent un grand nombre de services essentiels aux citoyens : l'approvisionnement, le traitement et la distribution de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées, la collecte des eaux de ruissellement, l'entretien des routes, l'enlèvement de la neige, la collecte des déchets, etc., et les équipements pour offrir les services (bibliothèque, aréna, piscine, parcs, etc.)
Plan de développement urbain, économique et social (PDUÉS)	Une variante d'un *PPU*, développé par la ville de Montréal, il s'agit d'une planification détaillée, applicable à un territoire circonscrit et qui devient une composante du Plan d'Urbanisme par l'adoption d'un règlement modifiant celui-ci. Comme le *PPU*, le PDUÉS est entièrement élaboré par l'administration municipale.
Quartier-rivière	Appropriation de la rivière par les résidents du quartier et valorisation de la plage urbaine.
Quartier complet	Quartier qui offre tous les services de base requis, privés et publics, pour passer la majorité du temps dans son quartier. Quartier qui offre une proximité entre les résidences, les commerces et les services, à 10 minutes de tout.
PPU et *Plan d'Urbanisme*	Le programme particulier d'*Urbanisme* (*PPU*) est une composante du *plan d'Urbanisme* et réfère à la planification de l'ensemble du territoire municipal tandis que le *PPU* permet d'apporter plus de précisions quant à la planification de certains secteurs qui suscitent une attention toute particulière de la part du conseil municipal, par exemple, du développement d'un nouveau secteur résidentiel, industriel ou d'un centre-ville.
PIIA	L'identification, dans le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale *(PIIA),* de certains territoires ou de certaines catégories de projets devant faire l'objet d'une évaluation qualitative au moment d'une demande de permis ou de certificat, permet à la municipalité d'assurer la qualité de l'implantation et de

	l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation. Cette approche plus souple d'évaluation des projets à partir de critères plutôt que de normes favorise la recherche de solutions novatrices dans un échange ouvert entre la municipalité et les promoteurs.
Requalification urbaine	La consolidation et la *requalification* urbaines sont deux modes d'urbanisation qui misent sur les opportunités de développement ou de redéveloppement à l'intérieur même des milieux urbanisés. La consolidation urbaine consiste à optimiser l'utilisation du territoire afin d'en assurer la rentabilité, de retenir ou d'y attirer de nouvelles activités et de tirer profit des qualités d'un milieu de vie déjà habité (commerces, transport en commun, arbres matures, etc.). La *requalification* urbaine consiste à modifier les qualités physiques d'un milieu afin de lui attribuer une nouvelle vocation. Généralement, elle s'accompagne de la consolidation du milieu visé, de la création de nouveaux espaces publics - incluant l'ouverture de nouvelles rues - et de projets de construction favorisant la diversification des activités.
Schéma d'aménagement	Le *schéma d'aménagement* et de développement (SAD) est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une municipalité régionale de comté (MRC). Il permet de coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités concernées, le gouvernement, ses ministères et ses mandataires. Le schéma est, avant tout, un document d'intention formulé et conçu de manière à faire ressortir une vision régionale du *développement durable*.
Transport collectif et *durable*	Le transport en commun, ou *transport collectif*, consiste à transporter plusieurs personnes ensemble sur un même trajet. Il est généralement accessible en contrepartie d'un titre de transport. La définition du *transport durable* par l'OCDE est un « un transport qui ne met pas en danger la santé publique et les écosystèmes, respecte les besoins de mobilité tout en étant compatible avec une utilisation des ressources renouvelables à un taux inférieur à celui nécessaire à leur régénération et une utilisation des ressources non renouvelables à un taux inférieur à celui nécessaire à la

	mise au point de ressources renouvelables de remplacement. »
TOD (Transit Oriented Development)	Développé par Peter Calthorpe en 1993, le concept de Transit Oriented Development se veut une approche visant à favoriser l'articulation de l'urbanisation et du *transport collectif*. Le *TOD* propose l'établissement de collectivités dont les habitants peuvent facilement accéder à pied (c'est-à-dire dans un rayon approximatif de 600 mètres) à un noyau de services et de commerces, et à une station de *transport collectif*. Cette approche urbanistique a été mise en œuvre plus particulièrement en Amérique du Nord. L'influence de ces initiatives sur la modification des comportements de mobilité de la population varie en fonction du contexte local et de la prise en compte des principes à la base du concept de *TOD*.
Urbanisme	*« Ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains, en vue d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement. »* - Société française des urbanistes Ses défis sont de faire face à la critique d'une croissance insoutenable, la lutte à l'*étalement urbain*, la problématique des grands ensembles et des cités, la régénération urbaine, l'urbanisme opérationnel, la requalification des friches, l'urbanisme de grands projets, le regain d'intérêt pour le *transport collectif*, la mobilité et le renouvellement urbain.
Zonage	Le règlement de *zonage* permet de diviser le territoire en zones, en vue de contrôler l'usage des terrains et des bâtiments, ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions. Le *zonage* permet au conseil municipal de découper le territoire en autant de zones et de secteurs de zones qu'il le juge nécessaire ; et de classer les usages et les constructions selon les critères qu'il juge appropriés, dont des critères environnementaux (nuisances, capacité portante), fonctionnels (localisation préférentielle), esthétiques (caractéristiques architecturales) et socio-économiques (incidences sur la population en place, rentabilité économique) ; de régir, dans chaque zone, l'occupation du

	sol, notamment en prohibant ou en autorisant les constructions et les usages. Le *zonage* constitue un des principaux moyens utilisés pour : développer le territoire de façon ordonnée au moyen du contrôle de l'utilisation du sol ; minimiser les inconvénients de voisinage, protéger l'intimité des gens, assurer la sécurité et la santé publique et le bien-être général ; protéger les caractéristiques d'un milieu significatif contre toute insertion disparate ; contrôler la qualité des bâtiments, des enseignes et de l'aménagement paysager ; tenir compte de la vocation naturelle des territoires ou de leurs caractéristiques physiques ; faire valoir l'intérêt public des multiples projets de développement individuels en tenant compte de la capacité financière de la municipalité et des répercussions des investissements sur le fardeau fiscal des contribuables ; garantir la valeur et la rentabilité des investissements déjà effectués en concentrant le développement dans les secteurs où sont situés les services ou les équipements municipaux.

Annexe III : Proposition visuelle de design urbain

En octobre 2018 et à l'invitation du comité d'urbanisme, un groupe de professionnels, quatre étudiants à la maîtrise en design urbain de l'Université Laval, Florian Burkhard, Julie Coulombel, Charles Gosselin-Giguère et Simon Parent, ont visité Val-Tétreau et tenu une charrette de conception pendant une semaine. Leur défi : dessiner une représentation visuelle du quartier dans 20 ou 30 ans.

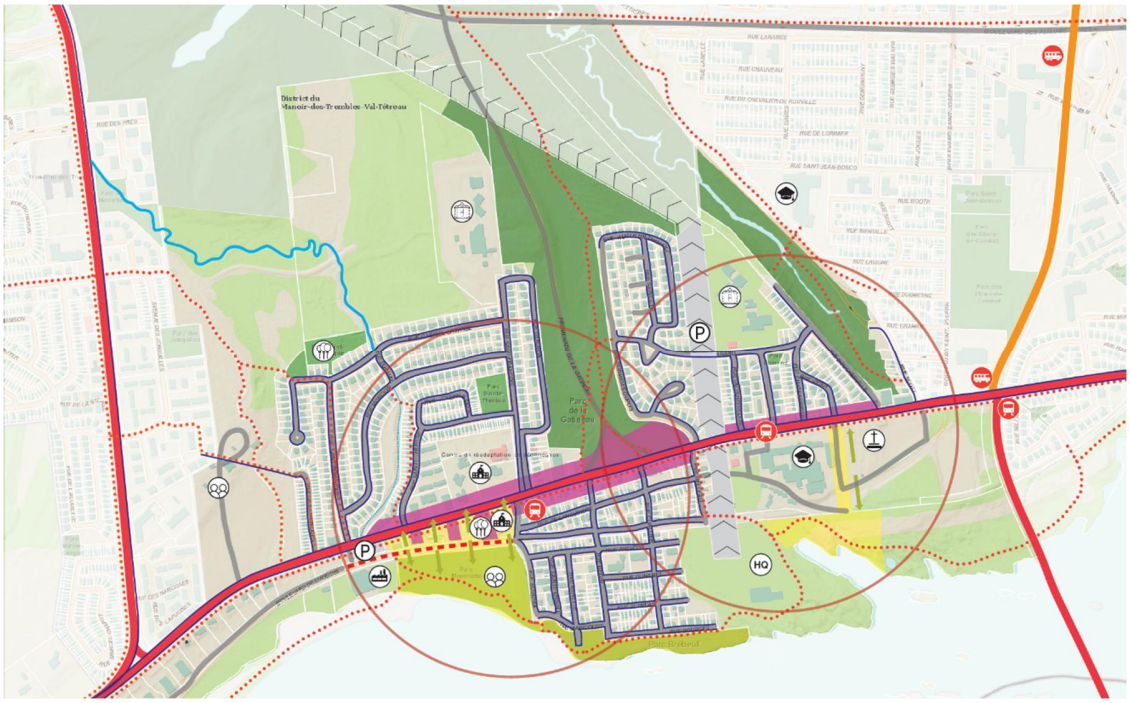

À partir du plan conceptuel et du plan de développement durable que le comité d'urbanisme avait rédigé, une recherche historique et une marche exploratoire dans le quartier ont permis au groupe d'étudiants de réunir les informations nécessaires afin de bien comprendre les forces et les enjeux du quartier.

Les constats des citoyens et ceux de l'équipe de design s'arriment avec ceux des axes sur la sécurité, la mixité ainsi que les espaces publics.

L'équipe de concepteurs présente en détail dans ce document plusieurs éléments structurants pour revitaliser et consolider le quartier :

- A- l'arrivée du train léger et le réaménagement du boulevard Taché ;
- B- le remplacement et la restructuration du boulevard Taché ;
- C- la création de nouveaux liens (piétonniers, partagés et carrossables) ;
- D- la mixité des usages et des types d'immeubles ; et
- E- l'accès aux espaces publics.

Pour conclure la représentation visuelle, nous présentons trois sites stratégiques du quartier. Ils sont illustrés et accompagnés d'explications quant à leur interprétation du plan de développement durable. Une interprétation parmi plusieurs autres possibles ; les choix sont audacieux et résolument modernes, comme leurs créateurs !

A. L'arrivée du train léger et le réaménagement du boulevard Taché :

Les enjeux de sécurité concernant le boulevard Taché sont très nombreux et l'arrivée du train léger présente une excellente opportunité d'améliorer l'expérience urbaine du boulevard. En installant de grands trottoirs, on améliore sensiblement la sécurité et le plaisir de déambuler des piétons. En construisant les bâtiments plus près de la chaussée et faisant face au boulevard, cela permet de structurer le boulevard et sa trame.

L'arrivée du train léger est plus qu'un projet de mobilité urbaine, elle offre aussi la possibilité de créer un projet d'ensemble du quartier, de revoir l'ensemble du cadre bâti et les espaces publics à proximité du nouveau tracé. Pour Val-Tétreau, le passage du train léger est une occasion de modifier et de remplacer certaines infrastructures urbaines afin de rendre la vie plus agréable sur Alexandre-Taché tout en favorisant la mobilité, la sécurité.

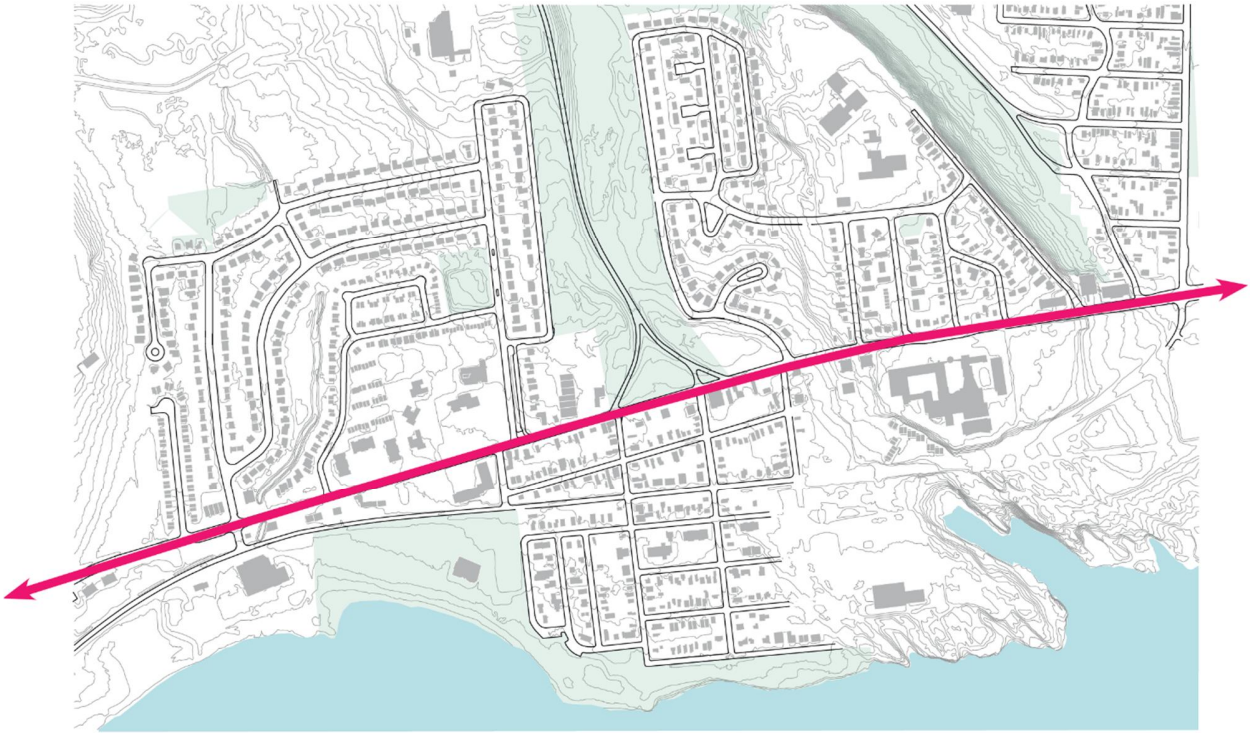

B. Le remplacement et la restructuration du boulevard Taché :

L'équipe de design positionne l'emprise du train léger (illustrée ci-dessous) au centre du boulevard, avec deux voies pour le train et un terre-plein assez large pour les piétons et les stations du train. Une voie pour les autobus et deux voies pour les voitures avec un stationnement en alternance sont aussi prévues en marge des voies du train. Le tout est séparé par une bande végétale, un trottoir et une bande cyclable de chaque côté de la chaussée. Les nouveaux trottoirs seront plus larges, s'arrêtant directement au pied des bâtiments.

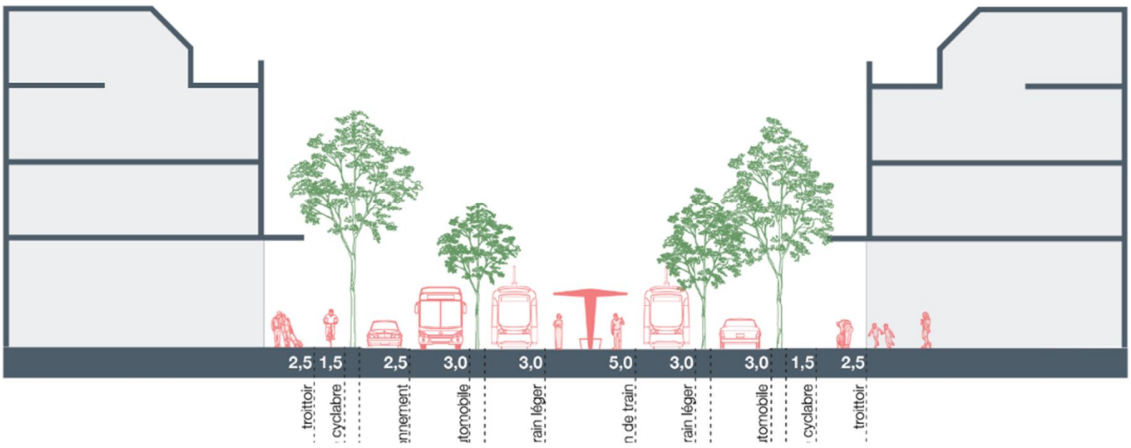

La nouvelle emprise proposée pour le boulevard est d'environ 31 mètres, comparativement à l'emprise actuelle d'environ 15 mètres. Ce nouvel aménagement implique une restructuration urbaine et le remplacement de quelques bâtiments (environ 45) en bordure du boulevard, sans compter tout ce qui concerne les infrastructures souterraines. Les interventions nécessaires seront effectuées sur une période de 20 à 30 ans. Il s'agit d'une vision à long terme du quartier. (Voir la carte ci-dessous)

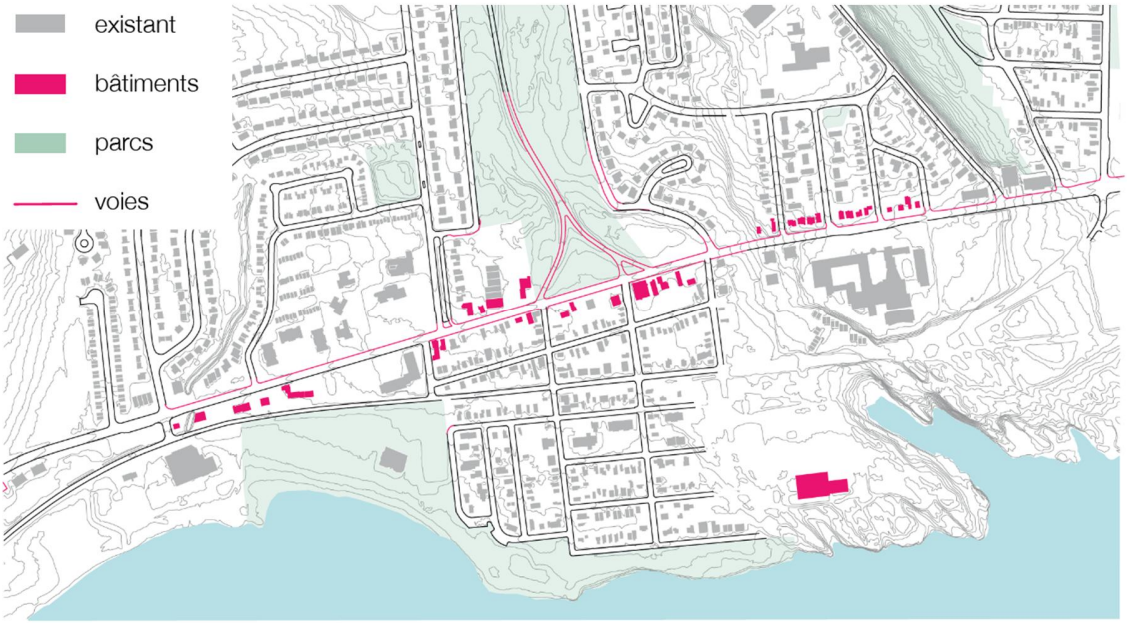

C. La création de nouveaux liens (piétonniers, partagés, carrossables) :

L'étude des cartes historiques du quartier permet de comprendre l'évolution du territoire. La carte de 1908 (ci-dessous) révèle que la construction d'une trame était prévue pour Val-Tétreau, c.-à-d. un réseau de rues était dessiné. Des liens d'est en ouest permettaient ainsi de continuer les rues par-delà la baie, jusqu'au pont Prince de Galles.

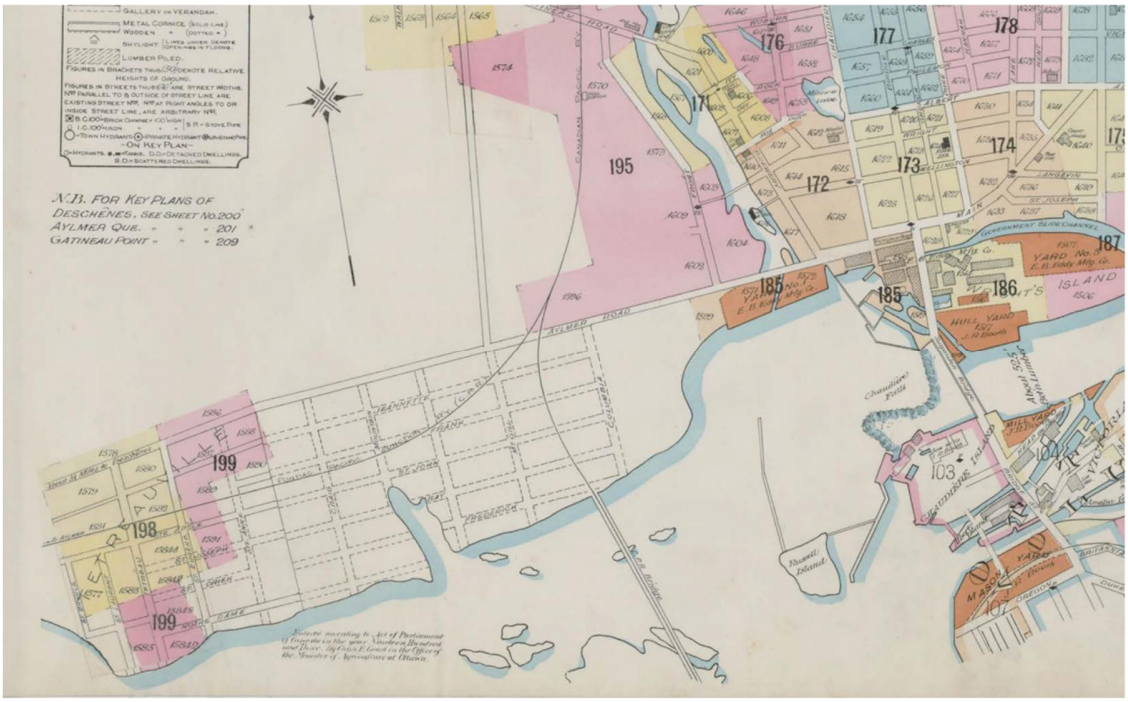

En l'absence de plan directeur, le quartier s'est développé en trois éléments distincts, formant les limites des trois secteurs actuels : Vieux Tétreau, Jardins Mackenzie-King et Jardins Taché. Les trois parcelles sont isolées, alors que différents obstacles limitent la mobilité des piétons, des cyclistes et, dans certains cas, celle des voitures entre elles.

Les designers urbains (planche ci-après) suggèrent de créer de nouveaux liens entre les secteurs du quartier afin de résoudre les enjeux d'isolement et d'offrir des solutions à la sécurité, la perméabilité et la mobilité entre les secteurs du quartier pour :

- traverser de façon sécuritaire le boulevard Taché, en ajoutant des liens piétonniers à proximité de la rue Sainte-Thérèse et de l'école primaire ;
- créer un lien entre les parties est et ouest du quartier, séparées par le Parc de la Gatineau, en créant des accès partagés (piétons et autos) à travers le seuil du parc. Précision : lors de la consultation citoyenne du mois de mars, les citoyens ont privilégié des réaménagements plus modérés excluant la construction de nouvelles résidences dans le parc ;
- créer un site exceptionnel pour le quartier et la Ville de Gatineau en prolongeant le lien entre l'UQO et la rivière, déplaçant la station d'Hydro-Québec plus au nord du quartier,
- donner accès au public à la baie directement, en permettant l'utilisation de la voie privée à l'est de l'UQO ;

  créer un autre lien avec la rivière, en continuant la rue Belleau jusqu'à la rue Bourget, comme illustré sur la carte de 1908.

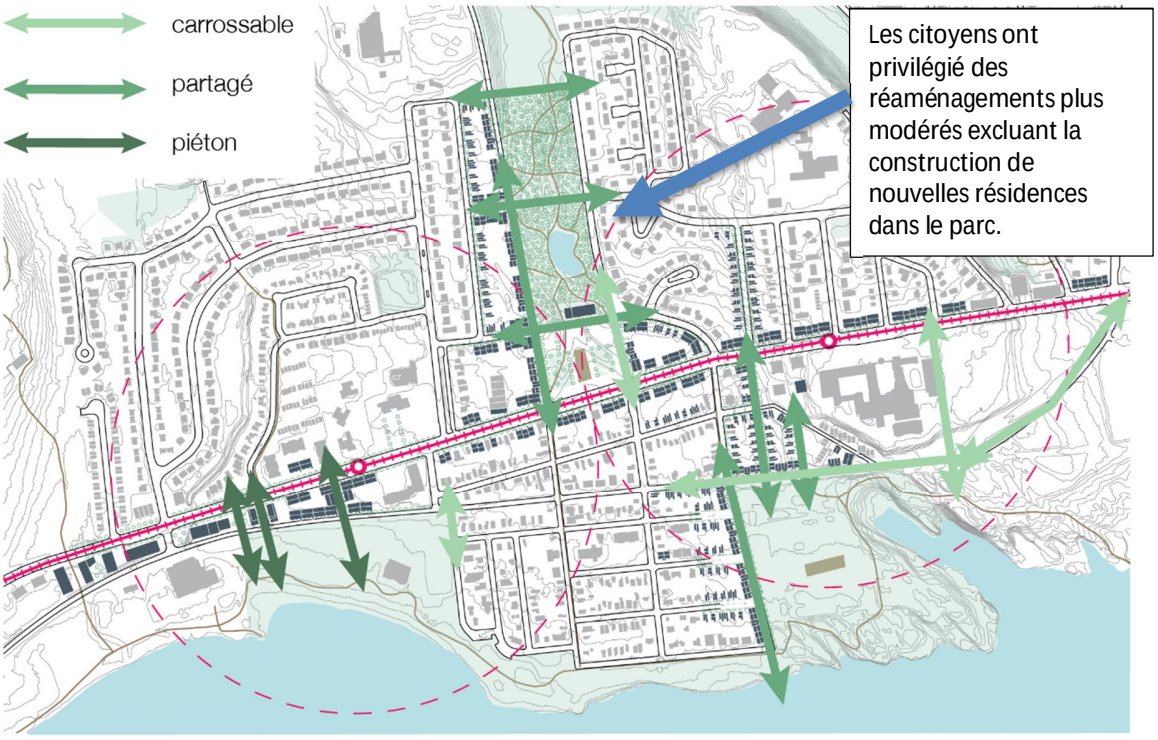

D. La mixité des usages et des types d'immeubles :

Toutes les mesures de remplacement de bâtiments, lors de la revitalisation du boulevard Taché et des terrains commerciaux adjacents, ainsi que le prolongement des rues en bordure de l'UQO et de la station d'Hydro-Québec, permettront d'augmenter sensiblement la population du quartier. La survie de nouveaux commerces, services et emplois est mieux assurée par un nombre plus important de clients, dont les nombreux étudiants prévus à l'UQO. L'augmentation de la population est également essentielle à la pérennité du nouveau train léger ou tout autre système de transport structurant de la Ville de Gatineau.

L'équipe de design urbain propose que les nouveaux bâtiments en bordure du boulevard Taché et des stations de transport en commun soient d'usages mixtes : commerces au rez-de-chaussée, bureaux aux étages 2 et 3, et logements aux étages supérieurs, des bâtiments de trois à six étages au maximum. La prochaine zone plus éloignée propose des immeubles à logements multiples et des condos de deux et trois étages et la dernière zone est constituée de quartiers résidentiels – bungalows, jumelés et maisons en rangée en majorité. Le tout à l'image d'un quartier TOD : la hauteur des bâtiments variera en fonction de leur éloignement aux stations du transport collectif.

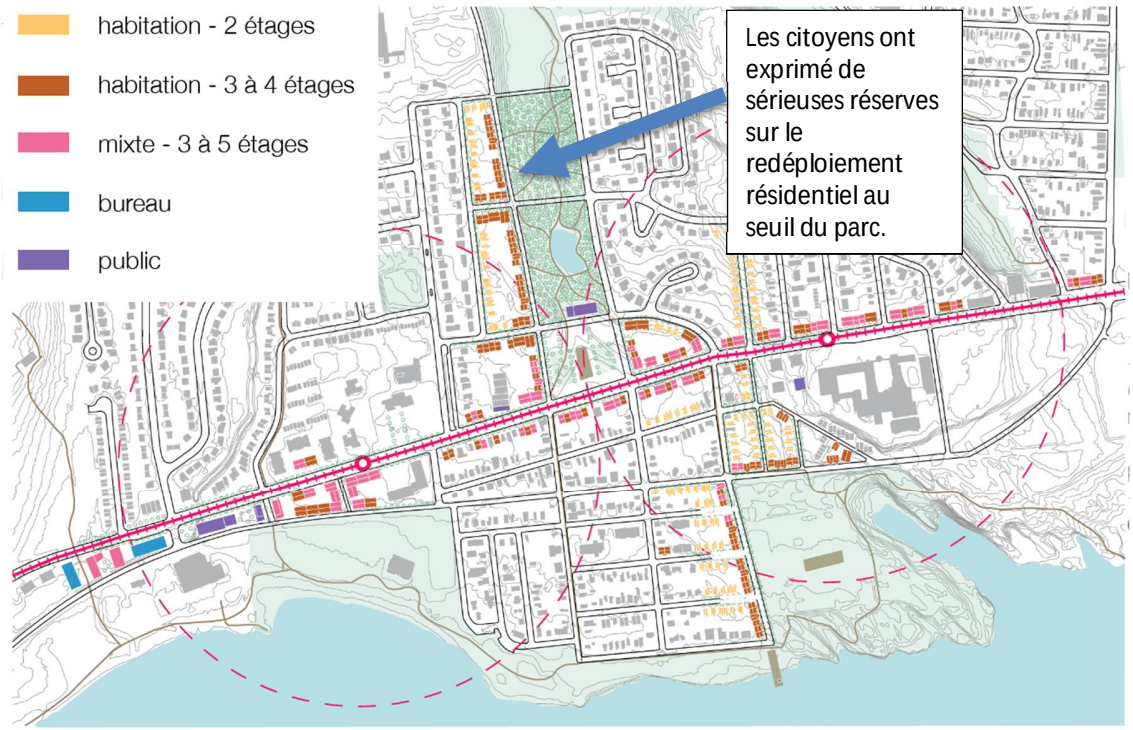

E. L'accès aux espaces publics :

Grâce à la proximité du Parc de la Gatineau et à la rivière des Outaouais, le quartier Val-Tétreau bénéficie de plusieurs espaces verts et naturels. Cependant, ces espaces servent principalement de milieu de transit. Les accès y sont restreints, complexes et souvent peu sécuritaires. Ces inconvénients limitent l'appropriation du quartier par les résidants et leur mobilité à travers le quartier. Par exemple, à partir du boulevard Taché, il est difficile de savoir qu'une plage publique se situe à quelques pas de là. L'accès à la rivière est bloqué par la façade de l'UQO, la présence de la station d'Hydro-Québec ou l'École Jean-de-Brébeuf. De plus, l'entrée du Parc de la Gatineau se fait discrète et n'offre pas de lieu de pause à ses usagers cyclistes, piétons ou automobilistes.

Le design urbain du plan de développement durable (voir la planche ci-après) propose un nouveau réseau d'espaces publics permettant de relier les espaces naturels entre eux tout en favorisant leurs accès :

- verdir le boulevard Taché sur toute sa longueur et à proximité de la rue Sainte-Thérèse dans le but de créer un seuil verdoyant pour le Parc Moussette ;
- piétonniser le boulevard Lucerne en bordure de l'école primaire et du Parc Moussette afin d'augmenter la sécurité des élèves de l'école et aux visiteurs du parc ;
- partager le grand parc vert devant le conservatoire avec les résidants ;
- prolonger la rue Belleau jusqu'à la rue Bourget et créer une jetée vers la rivière ainsi qu'un belvédère ;
- marquer l'entrée du Parc de la Gatineau grâce à un nouveau pavillon d'accueil. Précision : les citoyens du quartier considèrent que l'intervention au seuil du parc devrait être modérée ;
- transformer la voie privée à l'est de l'UQO en voie publique menant vers la baie.

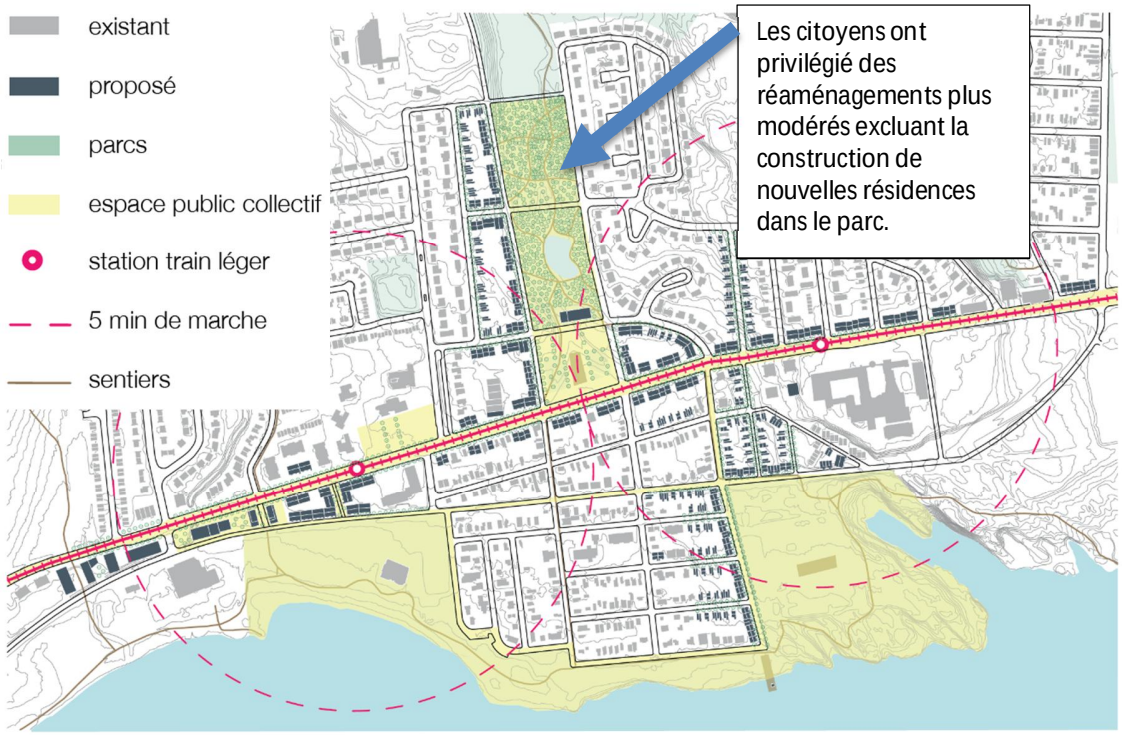

Site stratégique 1 : Entrée du Parc de la Gatineau

Le Parc de la Gatineau est un élément central pour la Ville de Gatineau, le début du parc sur Taché constitue une porte d'entrée pour plusieurs résidants et visiteurs. Actuellement (1ere photo ci-dessous), le parc est coincé entre un boulevard urbain occupé et une station-service. Cette situation peut sembler pratique pour pénétrer dans le parc, mais il n'y a pas d'incitation à s'arrêter et profiter du quartier.

Vue aérienne existante

Les citoyens ont privilégié des réaménagements plus modérés excluant la construction de nouvelles résidences dans le parc.

Vue aérienne proposée

La reconfiguration de l'entrée (2e planche ci-dessus) propose de faire disparaitre complètement l'embranchement en « Y » du côté Est et de créer trois places : une place minérale avec un bâtiment de trois à quatre étages incluant un rez-de-chaussée commercial propriété de la Ville pour ses services, un bâtiment central servant de pavillon d'accueil aux visiteurs du parc, propriété de la CCN, et une place publique plus végétale permettant des activités autant estivales qu'hivernales pour les résidants du quartier, les usagers du parc et les touristes. L'ensemble de cette proposition n'a toutefois pas obtenu l'adhésion des résidants.

La vue existante à l'intersection Bégin-Taché (planche ci-après), avec la station-service-dépanneur et le restaurant sont des éléments de faible densité et faible présence structurante. La vue proposée (2e planche ci-après) introduit des bâtiments en hauteur, encadrant mieux la rue et l'entrée du Parc, en continuité avec la rue Bégin, somme toute une meilleure intégration au tissu de la ville. L'ensemble de cette proposition n'a pas obtenu l'adhésion des résidants.

Vue existante

Vue proposée

Site stratégique 2 : Le Parc Moussette

Le Parc Moussette est un lieu de rencontres, de loisirs, de sports, de baignades, de détentes et de passages. Il constitue un espace naturel essentiel pour Val-Tétreau. On y retrouve, cependant, trop de cases de stationnement, asphaltées dans son centre et sur gazon en bordure de Lucerne (voir la photo ci-dessous) ; c.-à-d. îlots de chaleur, dangers pour les déplacements actifs, et obstacles à une utilisation quotidienne par les élèves de l'école. Le parc Moussette étant pratiquement invisible et peu accessible par le boulevard Taché, n'invite pas les visiteurs à le découvrir et les résidants à le fréquenter.

La restructuration des abords du parc Moussette et de Taché introduit le concept Quartier-rivière (voir la planche ci-après). Les bâtiments commerciaux existants sont remplacés par des bâtiments de taille moyenne, de 3 à 6 étages, intégrant par exemple des restaurants et terrasses, des logements, des bureaux, une bibliothèque, des commerces. En densifiant les abords du parc et en y ajoutant des liens visuels, en sécurisant les accès piétonniers et en transformant le boulevard Lucerne en rue partagée ou rue piétonnière, la parcelle participe vigoureusement à revitaliser le quartier.

Vue aérienne existante

Vue aérienne proposée

Impossible d'apercevoir la présence du Parc Moussette ou de la rivière à l'arrière du petit bâtiment commercial vacant (voir la photo vue existante ci-dessous) à l'intersection de la rue Sainte-Thérèse, Cette absence de liens, visuels ou autres, n'invite pas les résidants et les visiteurs vers le parc.

À l'opposé, le prolongement de Sainte-Thérèse vers Lucerne (voir la planche vue proposée ci-après) ouvre Taché vers la rivière. Les bâtiments assez hauts permettent de marquer une entrée vers le parc alors que la rue partagée favorise l'accès aux cyclistes et aux piétons, en dirigeant clairement les gens vers le parc.

Vue existante

Vue proposée

Site stratégique 3 : Site de la baie

Le site stratégique de la baie comprend la cité universitaire, les îlots résidentiels adjacents, le site d'Hydro-Québec et la piste cyclable suivant le bord de la rivière sur des terrains appartenant à l'UQO, HQ, la CCN et la Ville (voir la photo de ci-

dessous). L'espace résidentiel est réduit par la présence de stationnements, d'équipements de transport d'énergie, et de rues adjacentes terminant en culs-de-sac. Ces éléments bloquent l'accès à des attraits potentiels du quartier, soit la forêt et la rive de la baie, ainsi qu'un site historique, classé patrimonial par la province – le 2e portage de la rivière des Outaouais.

Vue aérienne existante

Vue aérienne proposée

Avec la venue du train léger et d'une deuxième station à l'UQO, les solutions proposées pour le boulevard Taché (voir la planche ci-dessus), incluent le remplacement de certains bâtiments afin d'augmenter la population aux abords de l'université. Les usages mixtes des bâtiments à proximité de l'UQO permettent l'installation de commerces au rez-de-chaussée et une offre de logements pour les étudiants.

Sur la rue Belleau (photo ci-dessous), la reconfiguration (planche ci-après) permettra d'accueillir des bâtiments de même gabarit que sur le boulevard Taché ; de compléter l'îlot résidentiel, face à l'immense parc verdoyant mis en valeur par la relocalisation de la station d'Hydro-Québec ; et d'introduire une autre rue complète où tous les usagers – cyclistes, piétons et automobilistes – sont sur un pied d'égalité. Une jetée et un belvédère à l'extrémité de la rue Belleau permettront de créer un point de repère visuel du quartier, visible des deux rives de la rivière.

Vue existante

Vue proposée

LA PRÉSENTATION EN BREF

La présentation de design urbain vient en soutien visuel et pratique au plan de développement durable.

- On y compte près de 320 nouveaux bâtiments sur le boulevard Taché, sans dénaturer le quartier existant, tout en préservant l'échelle humaine ;
- Ces nouveaux bâtiments pourront accueillir 950 nouveaux logements, soit environ 1 900 nouveaux résidants, et près de 45 nouveaux commerces ;
- Ce redéveloppement requiert le remplacement de 45 bâtiments existants ;
- La densité moyenne de Val-Tétreau sera de 60 logements par hectare, ce qui est suffisant pour l'implantation et la survie de nouveaux commerces-services et emplois.

Et rappelons-le, tout ça sur les 20 à 30 prochaines années !

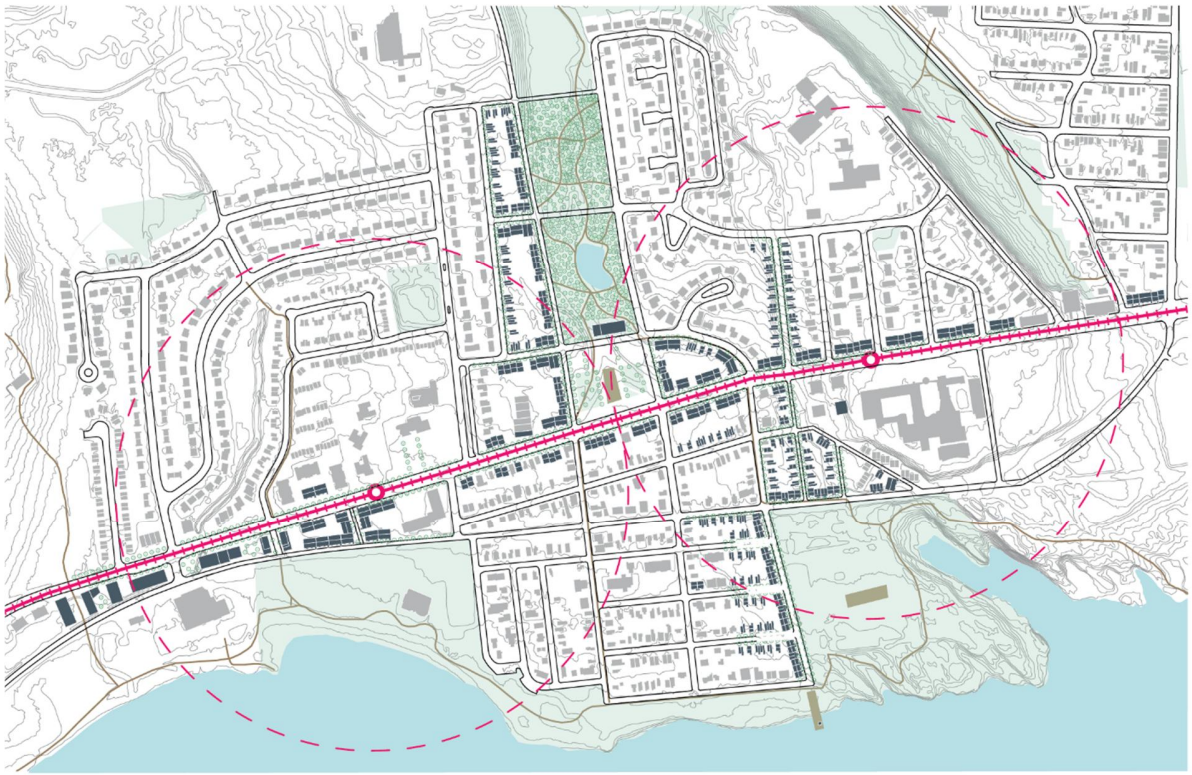

Annexe VI : Satisfaction des participants

Le comité d'urbanisme de l'ARJT, appuyé par l'ARJT, a effectué deux rencontres avec les résidants du quartier dans le cadre de l'élaboration du plan de développement durable :

1. Soirée d'information : février 2019
2. Soirée de consultation :mars 2019

Les deux soirées ont réuni près d'une centaine de personnes. Nous avons recueilli leur satisfaction, leurs commentaires et les priorités choisies. Environ 25 participants ont discuté et choisi les priorités le soir de la consultation. Lors de la même soirée, il y avait une quarantaine de participants en tout.

Tableau 1 : La participation des participants

Items	Soirée d'information	Soirée de consultation	Notes
Présence aux soirées	**40**	**43**	Plusieurs bénévoles du quartier et d'autres quartiers étaient présents aux rencontres.
Origine des participants : - Jardins Taché - Val-Tétreau - Autres quartiers	 **35%** **62%** **3%**	 **37%** **37%** **26%**	Plusieurs invités spéciaux ont participé à la consultation.
Nb. de feuillets de satisfaction complétés	**23 (58%)**	**11 (26%)**	Consultation : 23 /43 personnes sont restées pour la discussion

Tableau 2 : La satisfaction des participants

Soirée d'information	% de répondants qui ont attribué **Très bien** ou **Bien** aux questions		**Soirée de consultation**
Comment jugez-vous la publicité de la session d'information?	**90%**	**91%**	Que pensez-vous de l'idée d'avoir un plan d'avenir pour Val-Tétreau?
Comment jugez-vous le choix de l'heure et de la journée?	**95%**	**100%**	Que pensez-vous d'être informé sur la vision du plan de développement?
Que pensez-vous de la salle, du son et de l'image?	**85%**	**91%**	Que pensez-vous de la possibilité offerte de vous prononcer sur le plan ?
Avez-vous aimé les présentations?	**87%**	**40%**	Est-ce que le design urbain de Val-Tétreau dans 20 ans vous a plu? Note : 40% Votes neutres
Avez-vous facilement compris le plan présenté?	**73%**	**86%**	Êtes-vous satisfaits des priorités identifiées par l'ensemble des tables de discussion?
Avez-vous reçu réponses à vos questions?	**61%**		Note – la question qui n'est pas répondu par la majorité des répondants
Êtes-vous satisfait de la soirée ?	**94%**	**91%**	**Êtes-vous satisfait de la soirée ?**
Êtes-vous d'accord avec l'idée d'un Quartier-Rivière à Val-Tétreau?	**95%**	**91%**	**Êtes-vous d'accord avec l'idée d'un Quartier-Rivière à Val-Tétreau?**
Êtes-vous d'accord avec l'idée d'un quartier TOD (aménagement axé sur le transport collectif et durable)?	**75%**	**82%**	**Êtes-vous d'accord avec l'idée d'un quartier TOD (aménagement axé sur le transport collectif et durable)?**
Prévoyez-vous participer à la consultation le mois prochain?	**100%**	**64%**	**Prévoyez-vous participer aux démarches citoyennes que la Ville pourrait tenir sur l'avenir du quartier?**